



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.8
2 octobre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 8e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 27 septembre 1989, à 10 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)

Puis : M. ADOUKI (Vice-Président) (Congo)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [129] (suite)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. De Michelis (Italie)
M. Genscher (République fédérale d'Allemagne)
M. Major (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
M. Pinheiro (Portugal)
M. Malmierca Peoli (Cuba)
Sir Satcam Boolell (Maurice)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 5.

POINT 129 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ARTICLE 19 DE LA CHARTE) (A/44/535/Add.1)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de donner la parole au premier orateur pour ce matin, j'aimerais attirer l'attention de l'Assemblée sur le document A/44/535/Add.1, qui contient une lettre que m'a adressée le Secrétaire général pour m'informer que, comme suite à sa lettre du 19 septembre 1980, El Salvador a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du seuil visé à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. DE MICHELIS (Italie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous exprimer mes félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que vous représentez un pays ami et que vous voudrez et saurez, j'en suis certain, en ce moment particulier de la vie internationale, poursuivre l'oeuvre vivement appréciée de votre prédécesseur dans ces fonctions.

J'aurais souhaité que soit ici présent, à côté de moi, un ami commun à beaucoup d'entre vous, défenseur convaincu de l'oeuvre des Nations Unies, l'Ambassadeur Migliolo, disparu tout récemment. Je salue sa mémoire d'une pensée émue au souvenir de ses vives qualités humaines et professionnelles.

Les pays de la Communauté européenne ont, sur les grands sujets de politique internationale, des positions largement concordantes qui ont été exprimées pour eux par le représentant de la France, ce qui me dispense de répéter le point de vue italien.

Je voudrais plutôt partager avec vous mon souci que nos pays sachent saisir pleinement les mutations internationales qui s'opèrent et sachent en tirer toutes les conclusions voulues. Dans les années qui viennent, en effet, le choix devra se faire de plus en plus entre deux politiques, deux attitudes, que j'appellerai "d'intégration" ou, au contraire, de "désintégration". La première signifie pour

M. De Michelis (Italie)

moi une politique de coopération, de coordination, de transfert progressif de la souveraineté nationale. Le choix opposé tend au contraire à exaspérer les conflits et les tensions, à refuser le dialogue, à minimiser la valeur des grandes organisations internationales. Notre avenir dépend de la capacité, appuyée sur l'intégration, de reconstruire ce "monde unitaire" qui ne fut qu'une illusion fugitive dans l'immédiat après-guerre.

De cette même tribune, en décembre dernier, le Président Gorbatchev annonçait que l'Etat soviétique renonçait à la doctrine de sa nature différente, affirmée dès ses premiers jours, et reconnaissait l'interdépendance, préalable indispensable de toute tentative d'intégration.

Les pays occidentaux réunis dans la Communauté européenne et dans l'Alliance atlantique ont répondu rapidement à ce changement d'orientation souhaité depuis longtemps. Les conséquences sont évidentes pour nous tous : les pays appartenant à des blocs encore opposés, bien qu'ils ne soient plus résolument hostiles, se rencontrent à Vienne pour tenter de réduire le poids de leurs armements conventionnels; l'Alliance atlantique lance un nouveau manifeste pour substituer progressivement la confrontation politique à la menace militaire; les démocraties industrielles s'unissent pour aider les pays de l'Est dans leur difficile transition vers le pluralisme et une économie de marché.

Dans les rapports Nord-Sud, de même, le climat de polémiques stériles, de récriminations idéologiques et d'illusions d'autosuffisance se dissipe peu à peu. Nous avons relevé avec satisfaction la place accordée au principe de l'intégration dans le document final de la Conférence des pays non alignés à Belgrade.

La renonciation progressive à l'emploi de la force dans les relations internationales accentue la recherche de la complémentarité et de la convergence. Nous commençons à sortir d'une période de guerres horriblement destructrices et tragiquement stériles. Les guerres ne se gagnent plus, nous l'avons vu dans le conflit Iran-Iraq, qui ne parvient pas à se conclure par une paix véritable et définitive. Pour une génération au moins, le souvenir de ces massacres inutiles sera une incitation supplémentaire au compromis.

M. De Michelis (Italie)

Cependant la difficulté d'employer la puissance militaire à des fins de prestige et de domination a contribué à amorcer une évolution positive dans le sens d'une plus grande coopération entre les peuples : elle ouvre la voie du succès des grandes négociations sur le désarmement, de celles que poursuivent les grandes puissances sur la réduction des armements nucléaires aux négociations multilatérales pour l'élimination totale des armes chimiques et pour la diminution radicale des capacités offensives, y compris dans le domaine des armements classiques.

Les progrès encourageants accomplis lors des dernières rencontres américano-soviétiques confirment la validité des objectifs que l'Italie, elle aussi, poursuit à Vienne et à Genève, où nous nous attendons à des résultats concluants dans les mois qui viennent. Les propositions significatives annoncées à l'Assemblée par le Président Bush contribueront certainement à l'obtention de tels résultats.

L'intégration s'affirme par les moyens de la liberté, de la démocratie, du pluralisme, c'est-à-dire les droits codifiés pour la première fois au plan international par les Nations Unies. La liberté, la complémentarité, la solidarité doivent être les principes d'une cohabitation nouvelle. Après la session de la CSCE à Vienne, il est plus difficile de se soustraire à l'obligation de respecter les libertés fondamentales au nom de la souveraineté nationale et les méthodes de vérification se perfectionnent dans ce domaine tout autant que dans celui du contrôle des armements. Le respect des droits de l'homme, notamment, rend inacceptable à nos yeux le maintien de sanctions telles que la peine de mort. L'Italie travaille résolument à rendre possible l'adoption du deuxième Protocole facultatif pour l'abolition de la peine de mort. Dans cette perspective, il nous paraît d'autant plus opportun de s'engager à suspendre l'exécution des peines de mort déjà prononcées ou de celles qui le seront dans les trois ans qui viennent. L'Italie souhaite aussi que soit adoptée la Convention internationale sur les droits de l'enfant.

Vouloir se procurer à l'étranger la technologie nécessaire à son propre développement, c'est refuser la logique de l'intégration, ignorer que le progrès économique et la démocratie sont les deux faces de la même médaille. Ailleurs, on voit, au nom de la prétendue différence raciale, imposer des séparations absurdes et refuser à l'homme la pleine reconnaissance de sa dignité, bien que l'évolution

M. De Michelis (Italie)

annoncée en Afrique du Sud aille dans le bon sens. Dans le conflit arabo-israélien, les parties en présence peuvent être tentées de rechercher la solution dans le refus de se reconnaître mutuellement et de reconnaître leurs droits respectifs, de manière telle que l'effusion de sang et le déchaînement de la violence risquent d'éloigner pour des années, pour des générations, la moindre espérance de paix, alors que, pourtant, le dialogue mène seul au dépassement des antagonismes manichéens. Nous appuyons pleinement les dernières propositions du Président Moubarak, car elles allument une lueur qui, sachons-le, ne brillera pas indéfiniment et dont il faut profiter sans perdre de temps. Notre conscience est troublée aussi par le risque de désintégration qui menace le Liban où l'enchevêtrement inextricable de la haine et des interventions a empêché jusqu'ici l'apparition des conditions préliminaires au rétablissement de l'ordre et de la justice. Dans la Corne de l'Afrique, à Chypre, en Amérique centrale, en Afghanistan, au Cambodge, la pacification générale reste encore, malheureusement, mais certes différemment, un projet inaccompli.

Enfin, l'intégration n'existe pas là où persiste la tentation du protectionnisme, dans l'ignorance que les progrès économiques sont, par nature, liés réciproquement et que notre bien-être général dépendra largement, dans les années qui viennent, de la manière dont les liens se noueront.

L'intégration s'opère progressivement et avec pragmatisme dans les domaines où elle est possible, selon le moment et avec les moyens opportuns. C'est pourquoi l'Italie recherche, encourage et soutient les groupement régionaux, ceux auxquels elle appartient déjà et ceux qui sont seulement à l'état naissant mais s'annoncent néanmoins prometteurs, comme nous en voyons se former çà et là, à commencer sur l'autre rive de la Méditerranée. C'est un phénomène nouveau et précieux que le mouvement d'association entre les régions, sur des bases directes et immédiates, sans remise en cause des équilibres des Etats appartenant à des groupements internationaux différents. Sur notre continent, la formation des Etats nationaux a étouffé quelque peu les réalités régionales, mais les régions devront elles-mêmes tirer parti de l'existence de l'Europe, pas seulement de l'Europe communautaire, comme d'un espace où elles pourront retrouver leur identité, la variété des situations ethniques et culturelles, sans provoquer de phénomènes de désintégration.

M. De Michelis (Italie)

L'opinion publique des pays occidentaux ressent comme une menace pour son avenir les maux qui dépassent les frontières nationales : les organisations de criminels, le marché de la drogue, les grandes maladies infectieuses, la destruction de l'environnement. C'est en premier lieu aux organisations internationales qu'incombe la responsabilité de coordonner l'action directe contre des maux qui risquent de contaminer le monde entier.

La survie de notre planète passe donc par le renforcement des institutions multilatérales. Ces institutions nous aident à nous libérer de nos ambitions et de nos frayeurs, à analyser autrement l'origine de la menace, à définir des emplois différents des ressources, ce qui est particulièrement important lorsque l'on songe aux montants que gaspille la course aux armements. Lester Brown rappelle que "l'acharnement à investir dans la sécurité militaire en oubliant le bien-être social, économique et environnemental, équivaut à détruire une maison pour construire les fortifications qui la protégeront".

La dégradation de l'environnement est un phénomène qui dépasse les idéologies et les différences de régimes politiques. Elle n'est pas une conséquence typique de l'obsession du profit; elle existe aussi là où l'opinion publique n'exerce pas encore un contrôle suffisant et où le retard technologique inflige à la nature des dommages dont la pleine mesure nous échappe encore. Les cinq années les plus chaudes du siècle se sont toutes situées dans la décennie actuelle. La terre ne pourrait pas non plus supporter la pression qu'exercerait l'extension des formes de développement classiques aux deux tiers de l'humanité qui n'y ont pas encore accès. Trop souvent, l'incitation à détruire vient de la recherche d'une fin immédiate : faire face, par exemple, aux échéances de la dette. Les pays plus favorisés doivent parfois choisir entre le remboursement d'un prêt et la perte d'une quantité vitale d'oxygène.

Que faire dans un monde qui change si rapidement sous nos propres yeux?

L'Europe occidentale devra poursuivre sur la voie d'une nouvelle identité supranationale. L'enjeu d'une telle entreprise révolutionnaire est immense, sur notre continent comme ailleurs. Du succès de ce mouvement d'intégration et de son élargissement vers l'Est dépendra le rétablissement du rôle central de l'Europe après une longue éclipse partielle.

M. De Michelis (Italie)

L'Europe communautaire est l'aboutissement d'un élan généreux pour répandre le bien-être au-delà de ses frontières. Cette Europe ne serait pas fidèle à ses origines si elle se repliait sur elle-même comme un bastion privilégié, si, à un renforcement de sa cohésion interne devait correspondre une divergence entre les Douze et le monde alentour.

L'Europe communautaire devra, dans les années qui viennent, chercher à définir de nouvelles formes de collaboration et de nouveaux types d'institutions à établir avec les pays qui lui sont trop semblables pour ne pas vouloir adhérer à la Communauté ou, au contraire, s'ils sont différents d'elle, en sont néanmoins trop dépendants pour ne pas vouloir au moins s'y associer. Elle peut utiliser dans ce but l'article 238 du Traité de Rome, qui me paraît bien adapté pour lancer une coopération nouvelle avec deux régions : l'Europe centrale et les rives méridionales de la Méditerranée.

L'Europe centrale est le lieu idéal où tisser des liens politiques, économiques et culturels tels que le projet d'intégration continentale ne revête pas, étant donné les divisions d'hier, des formes trop traumatisantes dans un monde en mal de progressivité.

En ce mois de septembre, qui marque des anniversaires douloureux pour l'Europe, il est significatif qu'en Pologne et en Hongrie, un pouvoir naguère encore omniprésent et totalitaire cède le pas, peu à peu, à d'autres modes d'organisation politique, fondés sur l'existence d'un parlement et sur le vote populaire. Les démocraties industrielles doivent prouver concrètement qu'elles sont prêtes à contribuer aux coûts économiques de cette transition, même si, dans le monde, d'autres cas de pauvreté parfois plus criante, sollicitent aussi leur solidarité. L'Italie, pour sa part, désire encourager au centre de l'Europe une collaboration particulière entre elle-même, la Yougoslavie, l'Autriche et la Hongrie.

M. De Michelis (Italie)

L'Europe communautaire ne peut détourner non plus son attention de ses frontières du Sud et du malaise qui surgit chez ses voisins moins favorisés. Sur le rivage méridional de la Méditerranée, la population augmentera de 60 millions d'individus d'ici à la fin du siècle. Pour que la Méditerranée ne se transforme pas en une zone d'instabilité permanente, l'Europe et les pays africains devront examiner ensemble les problèmes du commerce, des investissements et de l'émigration et rechercher un mode de développement capable d'enraciner les forces laborieuses dans leurs pays d'origine.

Il nous faudrait en outre engager une réflexion collective sur la capacité de l'Europe d'accueillir et d'absorber les populations étrangères pauvres et vulnérables afin d'éviter de nouvelles marginalisations. C'est ce que l'Italie a déjà entrepris au plan national.

Il serait tragique de céder au découragement face au fléau de la drogue. La guerre s'annonce des plus dures et des plus longues et l'issue est loin d'être certaine. Nous luttons contre un adversaire qui n'a ni visage, ni uniforme, ni frontières; il alimente un fleuve assassin, souterrain et silencieux.

Nous devons étudier le circuit international des capitaux, reconstituer les mécanismes par lesquels sont recyclées les recettes de la drogue - qui dépassent désormais celles des ventes d'armes - et créer un espace juridique international, où magistrats et policiers puissent agir comme s'il s'agissait d'un seul pays. Ces objectifs figurent dans la Convention des Nations Unies de décembre 1988, et il est essentiel que cet instrument entre en vigueur au plus vite et soit intégralement appliqué.

En attendant, nous devons aider les pays comme la Colombie qui, pour éliminer des structures qui attentent à leur souveraineté, ont décidé, avec beaucoup de courage, de rompre le cercle du silence et de la complicité.

Aussi l'Italie s'engage-t-elle à soutenir le plan de lutte contre la drogue exposé récemment à Rome par le Premier Ministre de la Jamaïque, M. Manley, qui a proposé de créer, sous l'égide des Nations Unies et pour compléter les activités de rassemblement de renseignements, de développement et de rééducation, une force de police multinationale d'intervention contre les organisations de trafiquants.

Naturellement, il faut aussi éliminer les racines du mal en donnant aux paysans, surtout en Amérique latine, les moyens de pratiquer des cultures de remplacement, principalement en Bolivie, au Pérou et en Colombie. L'Italie, pour

M. De Michelis (Italie)

sa part, réoriente sa coopération en faveur du développement, à laquelle elle consacre des ressources de plus en plus importantes compte tenu des forces nouvelles qui menacent l'ordre public commun; elle considère aussi qu'il faut augmenter davantage les ressources des Nations Unies dans ce domaine.

Si l'homme ne veut pas être balayé par la destruction de la nature, il méditera utilement la maxime de Bacon, selon laquelle "Nul ne commande à la nature s'il ne lui obéit." La contrainte est aujourd'hui pénible après des décennies, voire des siècles de désobéissance.

Mais il serait impardonnable que le thème de l'environnement contribue à creuser le fossé entre le Sud et le Nord. Les pays occidentaux, à l'origine de la plus vaste entreprise productive de l'histoire, souhaitent une initiative dans le domaine de l'environnement, sans ignorer pour autant leur lourde culpabilité. Ils n'ignorent pas non plus que les pays moins favorisés redoutent que soient mis en cause, au nom de la protection de l'environnement, le rythme de leur développement, le niveau encore élémentaire de leurs infrastructures, l'élargissement de la consommation ou leur survie même.

Là aussi, la logique de l'intégration devra prévaloir par la codification commune des normes de conduite et, peut-être, comme le prévoient les pays de la Communauté européenne, sous le contrôle d'une autorité internationale chargée d'élaborer et d'appliquer le droit nouveau de l'environnement. Il faut, aujourd'hui plus que jamais, définir juridiquement un nouveau type de délit : le délit contre l'environnement. Nous nous préparons à organiser à Sienne, au printemps prochain, une rencontre de spécialistes du sujet. Nous espérons contribuer ainsi à ce que la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement, prévue pour 1992, soit une réussite et non pas l'occasion de nouvelles discordes.

Dans le domaine de l'environnement, l'Italie veut développer de façon particulière la collaboration entre les pays de la Méditerranée dans le cadre du plan d'action pertinent, et elle met actuellement au point avec la Yougoslavie une stratégie commune pour l'Adriatique.

Aucun développement n'est possible, toutefois, sans l'élimination, ou à tout le moins l'allégement, de la dette - véritable maladie sournoise de tant d'économies -, qui menace de relancer en Amérique latine le cycle incessant des démocraties fragiles et des dictatures militaires regrettables.

M. De Micheli (Italie)

Le plan Brady représente un tournant politique, mais il faut aller plus loin et inverser le cours des ressources, qui continuent anormalement à sortir des pays les plus pauvres pour gagner les pays les plus riches, et qui ont représenté, pour la seule année 1988, 43 milliards de dollars.

Les progrès les plus récents, avec le passage de la simple gestion à la réduction de la dette, ont été obtenus par des moyens divers. Le résultat de la négociation entre certains pays et les banques créancières confirme le bien-fondé de cette stratégie lorsqu'elle est renforcée par l'appui des institutions financières, dont les ressources doivent augmenter en raison de leur rôle nouveau.

L'Italie entend prouver la cohérence de sa politique et franchir un nouveau pas en faveur des pays les moins favorisés en annulant immédiatement ses créances au titre de l'aide au développement d'un montant proche de 2 milliards de dollars. Désormais, sa coopération avec ces pays prendra uniquement la forme de dons.

Le problème de la dette est lié à une participation plus active des pays en développement au commerce, d'autant plus que nous nous apprêtons, à l'occasion des négociations de l'Uruguay Round, à restructurer les échanges de biens et d'investissements, de services et de technologie, afin de ne pas exclure les pays les moins favorisés des niveaux supérieurs de l'économie internationale. A notre avis, le GATT doit bénéficier d'un renforcement institutionnel qui lui donne une dimension politique et assure la participation de tous au mécanisme multilatéral des échanges, selon des modalités qui tiennent compte de la diversité des situations et des niveaux de développement.

Sur le sujet plus général du développement, le temps me semble venu, cependant, d'engager une réflexion collective au plus haut niveau, en tenant compte des nombreux changements intervenus depuis 10 ans. Il conviendrait d'étudier précisément l'idée d'une nouvelle rencontre Nord-Sud, correctement organisée et préparée, qui permette d'engager, sur des bases réalistes et constructives, le dialogue politique attendu avec tant d'impatience par les pays en développement.

Le monde nouveau n'est pas pour demain, mais si nous voulons commencer à le construire dès aujourd'hui, il nous faut faire des Nations Unies l'instrument privilégié de l'intégration globale. Les Nations Unies permettent l'élaboration d'une diplomatie de prévention et de règlement des différends politiques et d'une stratégie commune de développement; il faut renforcer leur rôle d'agent de médiation irremplaçable et de moyen précieux de garantir les accords conclus. Le

M. De Michelis (Italie)

recours sans cesse plus fréquent aux forces de maintien de la paix impose leur renforcement, lequel exige que tous soient prêts à y participer et que les mécanismes de recrutement et les conditions d'emploi de ces forces soient améliorés.

Dans un monde en voie d'intégration progressive, les résolutions prises dans un climat différent apparaissent particulièrement incompatibles, comme, par exemple, celle qui assimile le sionisme au racisme, et à laquelle il conviendrait, nous semble-t-il, de remédier.

Au sein des organes des Nations Unies, l'hémisphère sud pèse ici ou là de tout son poids, tandis que c'est le monde riche qui prédomine dans les institutions financières, non sans excès de ressentiment dans un cas et d'égoïsme dans l'autre. La participation de l'Union soviétique aux mécanismes de concertation économique pourrait être un facteur de rééquilibrage des institutions internationales et, dans cette même perspective, l'Occident industrialisé contribue également dans ce pays aux réformes qui doivent faciliter une telle insertion. Nous pensons aussi qu'un dialogue intensif dans le cadre de l'OCDE permettrait aux pays de l'Est de mieux comprendre les conditions de leur adhésion progressive à la coordination multilatérale.

M. De Michelis (Italie)

Le rééquilibrage des structures conçues avec tant de perspicacité au lendemain de la seconde guerre mondiale permettra aux Nations Unies de jouer le rôle de principe moteur de l'intégration internationale. Peut-être le moment est-il venu aussi de se demander si les mécanismes de décision en vigueur, notamment les mécanismes de vote, sont adaptés aux conditions et responsabilités nouvelles.

Les problèmes présents devant nous sont trop complexes pour que l'on puisse croire aux solutions miraculeuses, aux formules instantanées. Seul un travail patient, tenace, progressif et inspiré par les principes que je n'ai fait qu'évoquer à grands traits pourra donner à nos pays, pleinement conscients des tâches à accomplir, le courage historique d'en assumer tout le poids et la capacité de les régler.

M. GENSCHER (République fédérale d'Allemagne) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, je vous félicite de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. L'expérience et la considération dont vous bénéficiez de par vos fonctions d'ancien Ministre des affaires étrangères du Nigéria, de Représentant permanent de votre pays aux Nations Unies et de Président du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid sont l'assurance que vous saurez parfaitement vous acquitter des charges de votre poste. Je voudrais en même temps rendre hommage à votre prédécesseur, M. Dante Caputo, de l'Argentine, et le remercier pour la façon exemplaire dont il a assumé sa tâche et pour les succès qu'il a obtenus.

Le Ministre des affaires étrangères de la France, M. Dumas, a présenté le point de vue des membres de la Communauté européenne. Je le remercie pour la clarté de sa déclaration.

Alors que s'achève ce millénaire, nous entrons dans une nouvelle phase de la politique mondiale. Les anciennes structures continuent de déterminer dans une grande mesure le panorama politique, mais de nouvelles structures commencent déjà à apparaître partout. Nous nous heurtons à des défis mondiaux. Les sources naturelles de vie sont de plus en plus menacées. Ces deux dernières années, la production alimentaire mondiale a décliné pour la première fois. Des végétaux et des animaux sont menacés d'extinction. De nouvelles épidémies se répandent. Une grande partie de l'humanité vit dans une misère affreuse. Le terrorisme et le trafic illicite de stupéfiants exigent une action commune de la communauté internationale. Le sous-développement et le fardeau de la dette privent une grande

M. Genscher (RFA)

partie de l'humanité de tout espoir. Les armements pléthoriques, les conflits régionaux de même que les violations des droits de l'homme et du droit des nations à l'autodétermination exigent une méthode d'approche et d'action fondamentalement nouvelle. En Europe, on espère à nouveau en un avenir meilleur. Cela aura un effet positif sur le monde entier.

En l'an 2030, notre globe comptera 10 milliards d'habitants. C'est pour eux - et il ne s'agit pas de descendants lointains dont le visage se perd dans la nuit des siècles futurs mais bien de nos enfants et de nos petits-enfants - qu'aujourd'hui, nous devons jeter les bases d'un monde qui demeure habitable. Aucun pays sur terre, quelles que soient sa richesse et sa puissance, ne peut faire face à cette tâche seul et par ses propres moyens. L'effort commun de l'humanité tout entière s'impose. Cela signifie, surtout et avant tout, que nous devons abandonner l'affrontement pour adopter la voie de la coopération. Nous avons besoin de structures de coopération.

C'est précisément parce que nous, Allemands, sommes conscients de notre responsabilité dans la deuxième guerre mondiale que nous considérons qu'il est de notre devoir d'oeuvrer à un monde meilleur, un monde de paix, de démocratie et de solidarité entre les nations, un monde de liberté et de droits de l'homme, un monde de paix avec la nature. La nation polonaise a été la première victime de la guerre délibérément déclenchée par l'Allemagne hitlérienne il y a 50 ans. Et je me tourne vers vous, Monsieur Skubiszewski, Ministre des affaires étrangères de la nouvelle Pologne, pour vous dire que le peuple polonais peut être assuré que son droit de vivre à l'intérieur de frontières sûres ne sera mis en cause ni maintenant ni à l'avenir par des revendications territoriales allemandes. On n'ira pas à contre courant de l'histoire. Avec la Pologne, nous voulons oeuvrer à un avenir meilleur pour l'Europe. L'inviolabilité des frontières constitue la base de relations pacifiques en Europe.

Depuis sa création, la République fédérale d'Allemagne a adopté une politique européenne de paix. En tant que membre de la Communauté européenne et de l'Alliance atlantique, nous appartenons à la famille des démocraties occidentales. Nous sommes liés aux Etats-Unis par une amitié profonde, par l'Alliance et par le respect de valeurs communes. Le Président Bush l'a réaffirmé avec force dans son discours de Mainz. Avec la France, nous avons établi un partenariat et une coopération uniques qu'illustrent le traité franco-allemand et notre politique

M. Genscher (RFA)

quotidienne. C'est la voie de l'avenir. L'évolution que nous voyons se dessiner aujourd'hui en Europe et les perspectives qui sont maintenant discernables ont comme point de départ la fondation de la Communauté européenne, les Traités de Moscou et de Varsovie, le Traité avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le Traité de base avec la République démocratique allemande et l'Acte final d'Helsinki. Ce sont des voies européennes qui se rejoignent; elles doivent donc être renforcées et prolongées. Personne ne sera autorisé à s'en écarter. Nous demeurerons attachés à la lettre et à l'esprit de ces traités.

La Communauté européenne et le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sont des éléments capitaux de cet ordre pacifique. La Communauté européenne, qui s'achemine vers une union européenne, se considère comme un facteur de stabilité économique et politique dans le monde. Elle maintient des relations étroites, fondées notamment sur des accords, avec ses voisins d'Europe et avec des Etats et des groupes d'Etats dans tous les autres continents. Elle encourage fortement les associations régionales volontaires dans toutes les parties du monde. Elle doit être ouverte à une coopération multiformes et à vaste échelle avec les pays d'Europe centrale et orientale qui le souhaitent. De nouvelles formes de coopération et d'échanges sont nécessaires. Le projet EUREKA est ouvert à tous ceux qui s'y intéressent. La nouvelle agence pour l'environnement, créée par la Communauté européenne, peut devenir le point de départ d'une nouvelle coopération paneuropéenne dans le domaine de la protection de l'environnement.

M. Genscher (RFA)

Les structures de transport couvrant l'ensemble de l'Europe s'imposent. Nous sommes ouverts aux idées et aux suggestions des autres. Les limitations commerciales introduites pour des raisons stratégiques doivent se conformer au changement de qualité de la coopération politique, économique et technique et de la politique de sécurité entre l'Ouest et l'Est. Elles ne doivent pas devenir un obstacle à une politique à long terme.

L'Est et l'Ouest ont choisi la voie de la coopération. Il y a là une source d'espoir pour les nations du monde, pas seulement pour les nations d'Europe. La vision d'un ordre pacifique en Europe de l'Atlantique à l'Oural s'ouvre aujourd'hui (ainsi que l'Ouest l'avait proposé dans le rapport Harmel dès 1967, et comme le rappelle le concept de la maison européenne commune du Secrétaire général Gorbatchev). Les réformes audacieuses en Union soviétique, en Hongrie et en Pologne vont dans cette direction.

Nous sommes d'accord avec nos amis occidentaux pour estimer que les processus de réforme en Europe centrale et de l'Est répondent aux intérêts de l'Europe tout entière et à ceux du monde. Ils méritent notre soutien, notamment par une action commune et coordonnée, par un plan de solidarité pour l'Europe. Ce processus de réforme dans l'Europe du centre et de l'Est n'est pas l'opinion de l'une des parties adoptée par l'autre; il s'agit d'un processus d'autoréflexion sur les bases communes de la culture et de l'histoire européenne auxquelles toutes les nations d'Europe ont tant apporté. Les réformes sont devenues irréversibles parce que le désir de l'homme de connaître une liberté plus grande est irréversible, même si la situation peut parfois stagner ou même essayer des revers. Aucun pays ne peut à la longue se soustraire à cette évolution. Quiconque espère que les réformes échoueront sera dépassé par les événements. A l'ouest aussi, personne ne doit sous-estimer les possibilités nouvelles; il convient plutôt de les mettre résolument à profit pour l'Europe tout entière. L'histoire a tendance à ne pas proposer deux fois les chances qu'elle offre. J'engage vivement les pays d'Europe à ne pas laisser passer cette chance historique. Nous, les démocraties occidentales, offrons des cadres stables, à ce processus de réforme. Une intelligence et une responsabilité d'homme d'Etat éclairé s'imposent de toutes parts. Personne ne souhaite que les autres soient déstabilisés.

La République fédérale d'Allemagne considère un ordre pacifique en Europe comme le cadre de l'objectif défini également dans la lettre sur l'unité

M. Genscher (RFA)

allemande. Il s'agit de travailler en vue d'un état de paix en Europe dans lequel la nation allemande recouvrera son unité dans une autodétermination libre. Nous voulons atteindre ce but tout en respectant pleinement les traités que nous avons signés. Cela ne peut se réaliser que de concert avec tous les autres Etats d'Europe et non contre eux. Personne en Europe n'a lieu de redouter notre politique. Cette dernière est liée au destin du continent tout entier. C'est une politique de paix européenne. Ceci exclut tous efforts nationaux individuels. Notre tâche est de travailler pour un ordre pacifique paneuropéen dont aucun pays ne pourra être exclu ni ne pourra s'exclure lui-même. Notre politique étrangère, conformément aux exigences de notre constitution, rejette toutes sortes de politique de puissance. Il s'agit d'une politique de responsabilité; elle est déterminée par les valeurs fondamentales de notre constitution; elle repose sur une fidélité inconditionnelle aux traités.

La République fédérale d'Allemagne, pays situé au coeur de l'Europe, fait porter tout son poids en faveur de la coopération, de l'entente et du désarmement propice à une Europe meilleure. Ceci inclut notre coopération avec la République démocratique allemande. Les deux Etats allemands connaissent leurs responsabilités quant à la paix de l'Europe. Cette responsabilité pèse plus que les choses qui nous divisent. Sur la base de cette responsabilité partagée, les deux Etats allemands ont déjà contribué de manière appréciable à la détente et au désarmement en Europe. La population de nos Etats en a particulièrement profité. Dans ces entreprises, nous nous basons sur notre traité fondamental avec la République démocratique allemande et nous prenons pour guide les déclarations communes du Chancelier Kohl et du Secrétaire général Honecker des 12 mars 1985 et 8 septembre 1987. Des formes plus nouvelles et étroites de coopération s'imposent dans de nombreux domaines, économique et technique, scientifique et culturel, dans les transports et la protection de l'environnement.

Les deux Etats allemands doivent, chacun à sa manière, contribuer à triompher de ce qui sépare les Européens les uns des autres. Ils doivent regarder en face la nouvelle situation qui se présente dans l'Europe tout entière et oeuvrer pour qu'elle réussisse. La République fédérale d'Allemagne appuie sans réserve le processus de l'unification européenne au sein de la communauté européenne, de même que les efforts de réforme des pays européens. La République démocratique allemande, selon ses conditions propres, peut contribuer, à l'aide de réformes, à

M. Genscher (RFA)

une plus grande transparence en Europe, tout comme le font déjà l'Union soviétique, la Pologne et la Hongrie. C'est avec une profonde émotion que nous avons été témoins ces dernières semaines, du sort des jeunes qui quittent la mort dans l'âme leur foyer et leur milieu habituel. Personne ne peut souhaiter une situation telle que celle-là. Une politique de réforme ouvrirait des perspectives nouvelles à la population de la République démocratique allemande et à celle d'autres pays d'Europe centrale et orientale. Ceci encouragerait les populations à rester là où elles ont grandi et où elles se sentent chez elles.

Aujourd'hui, l'Est et l'Ouest ne parlent plus seulement des problèmes qui se sont accumulés entre eux depuis la guerre. Ils portent conjointement leur attention également sur les tâches à venir qui, comme il est dit dans la Déclaration commune germano-soviétique de juin 1989, ne peuvent être réalisées que par l'action concertée de tous les Etats et de tous les peuples. Le Traité de Moscou demeure la base même de la relation entre nos deux pays. La Déclaration germano-soviétique souligne l'importance que revêtent les relations germano-soviétiques pour l'Europe tout entière. Ceci demande à chacun et pour chacun une nouvelle manière de pensée.

M. Genscher (RFA)

La déclaration a défini les objectifs vers lesquels nous nous sommes depuis longtemps engagés avec nos partenaires occidentaux : la conservation et l'édification de la paix; le règlement des conflits existants; le droit des pays à l'autodétermination; la priorité du droit international en politique; la coopération internationale dans les domaines économique, scientifique et technique, dont les résultats devraient profiter à l'humanité tout entière; la conservation de l'environnement naturel et l'élimination de la famine et de la pauvreté dans le monde; et la lutte contre de nouvelles menaces telles que les épidémies et le terrorisme international.

Un monde pacifique d'êtres humains libres, assujettis seulement à la règle du droit et dont la dignité n'est plus menacée par la famine et la pauvreté : voilà, tel que perçu aujourd'hui, le but réel de la politique.

C'est ainsi que le plan d'un ordre pacifique pour l'Europe, l'architecture de la maison paneuropéenne, se précise de plus en plus clairement.

Par le contrôle des armes et le désarmement, nous voulons réduire les éléments militaires du rapport Est-Ouest. Nous voulons démilitariser les relations Est-Ouest, tout comme les relations internationales doivent elles-mêmes l'être. Nous voulons créer en coopération un nombre croissant de structures de sécurité. Nous appuyons les efforts déployés par les Etats-Unis et l'Union soviétique pour parvenir à coopérer dans une confiance réciproque croissante.

Un continent tout entier s'est sérieusement engagé sur la voie d'un désarmement concerté et contrôlé. Le Traité sur les forces nucléaires de portée intermédiaire - Traité FNI - est une étape importante dans cette direction. Les deux parties ont accepté le principe selon lequel celui qui a plus d'armes doit se désarmer en proportion. Il s'agit de faire en sorte que les forces armées des deux parties disposent seulement d'une capacité défensive et non pas offensive - et je songe en particulier à la capacité d'attaquer par surprise et de lancer une offensive de grande échelle. Des structures de sécurité et de coopération toujours plus nombreuses vont se faire jour, fournissant ainsi des garanties nouvelles de sécurité. Les négociations de Vienne sur la stabilité classique et les mesures d'instauration de la confiance, de même que l'interdiction générale des armes chimiques, conféreront une nouvelle qualité à ces structures de sécurité. Les rencontres du Secrétaire d'Etat Baker et du Ministre des affaires étrangères Chevardnadze font naître de nouveaux espoirs. A Vienne des propositions

M. Genscher (RFA)

occidentales ont établi les conditions propres à un désarmement classique de grande envergure. Si tous les intéressés font preuve de bonne volonté, un premier accord pourra être conclu dès 1990.

Nous appuyons fortement les négociations menées entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les armes nucléaires et spatiales à Genève. En réduisant leur arsenal d'armes nucléaires, les puissances nucléaires honorent leurs responsabilités à l'égard de la communauté internationale. Il n'en n'est donc que plus urgent aujourd'hui pour tous les pays d'adhérer au Traité sur la non-prolifération.

Les négociations portant sur une interdiction complète, générale et vérifiable des armes chimiques doivent enfin aboutir. C'est la seule façon d'empêcher la prolifération de ces armes barbares. Dans sa déclaration devant l'Assemblée générale, le Président Bush a précisé que son pays est disposé à détruire plus de 80% de ses stocks d'armes chimiques avant même la conclusion d'une convention sur ces armes, à condition que l'Union soviétique ramène son arsenal d'armes chimiques au même niveau; cette déclaration est sans précédent dans l'histoire des négociations sur le désarmement. La République fédérale d'Allemagne s'est constamment efforcée de faire aboutir les négociations de Genève. Les remarques du Président Bush sur la vérification du respect d'une future convention sur les armes chimiques ont une portée qui dépasse de beaucoup le champ des négociations sur le désarmement. La franchise devient le principe directeur des rapports entre pays. En fait, chaque pas en direction d'un monde plus franc est un pas vers le nouveau monde que nous recherchons.

La récente Conférence de Canberra a fortement contribué à appuyer les négociations de Genève. Tous les producteurs sont exhortés à exercer un contrôle sur le commerce des substances et installations chimiques qui se prêtent aussi à la fabrication d'armes chimiques. La République fédérale d'Allemagne a de ce fait fortement resserré ses lois de contrôle et, comme le reconnaît la Déclaration finale de la Conférence de Canberra, elle a ainsi contribué à l'avance à l'application de la future convention sur les armes chimiques.

Le désarmement n'est pas une tâche réservée aux seuls pays industriels. Les pays en développement dépensent 200 milliards de dollars par an à des fins militaires. Cette somme représente quatre fois l'aide publique au développement qu'ils reçoivent. Ces ressources ne sont donc pas disponibles pour leur

M. Genscher (RFA)

développement. Les théâtres de conflit régionaux sont exacerbés par un commerce effréné des armements. Le commerce des armes doit devenir plus transparent pour le public international. Cette transparence force les importateurs comme les exportateurs à expliquer et à justifier leurs actions, ce qui a un effet modérateur. Le niveau absolument disproportionné des armes dans toutes les parties du monde fait que le désarmement est une tâche globale dont les Nations Unies doivent se saisir.

L'attitude d'un pays à l'égard du désarmement constitue le critère le plus sûr de la mesure dans laquelle il est disposé à renoncer à ses modes de pensée anciens. L'attitude d'un Etat à l'égard des droits de l'homme constitue le critère le plus sûr de sa position eu égard à la dignité inaliénable de chaque être humain. Une ordre pacifique en Europe - un ordre pacifique dans le monde - ne peut reposer que sur l'application universelle des droits de l'homme et le droit des pays à l'autodétermination. L'Europe de demain est appelée à devenir une vaste région fondée sur le règne du droit.

Pour nous, le respect des droits de l'homme est le fondement indispensable de toute politique. A notre avis, il demeure urgent de désigner un haut commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies et de créer une cour internationale des droits de l'homme. Nous demandons que notre initiative en faveur de l'abolition de la peine de mort soit également appuyée par les pays qui souvent, pour des raisons religieuses, entendent conserver ce châtement. La forme d'un protocole facultatif que nous avons choisie laisse toute latitude aux Etats qui ne peuvent encore se décider à signer un tel accord.

Le terrorisme international dans le monde entier et le crime international lié à la drogue constituent une atteinte à la dignité humaine, une agression contre l'humanité. Ces fléaux menacent tout ordre politique et social. A l'avenir, les pays seront mesurés d'après les efforts qu'ils feront dans cette lutte. Quiconque offre asile au terrorisme ou épargne ceux qui commettent des crimes liés à la drogue se met au ban de la communauté des nations. Le problème de la drogue, ce fléau de l'humanité, est devenu une défi pour le monde entier.

M. Genscher (RFA)

Il exige la coopération résolue de tous les pays, et à cette fin, la lutte commune contre le trafic illicite de la drogue doit être renforcée; la coopération entre tous les pays pour combattre le trafic illicite des stupéfiants transfrontière doit être intensifiée; et les causes sociales de la production de stupéfiants doivent être éliminées dans les pays concernés grâce à des efforts communs, de même que les causes sociales de la toxicomanie dans les pays consommateurs.

Nous n'atteindrons le troisième millénaire que si tous les pays, grands ou petits, faibles ou forts, prennent inconditionnellement le droit international comme étalon de leurs actes politiques. Nous devons dépasser l'emploi de la force, tant à l'intérieur des Etats qu'entre eux. La décennie à venir doit être une décennie d'instauration de la paix sur les théâtres des conflits régionaux.

Pour ce qui est du processus de paix en Amérique centrale, une occasion historique se profile. Tous les gouvernements qui se soucient du sort de l'Amérique centrale ont dans l'intervalle pleinement appuyé l'accord de paix d'Esquipulas. Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne appuie l'apport fait à cet égard par l'ONU.

La Namibie, dernière colonie d'Afrique, accèdera à l'indépendance d'ici quelques mois. Le Groupe de contact européen, dont nous avons fait partie, a amorcé ce processus, contribuant grandement à lui donner forme. Nous sommes convaincus que le Secrétaire général des Nations Unies et son représentant spécial mèneront le processus de paix en Namibie à bonne fin. A cet effet, ils ont la confiance et le soutien absolus de la République fédérale d'Allemagne, comme en témoigne notre participation au GANUPT. Nous souhaitons tous qu'une Namibie indépendante, qui aura fait siens la démocratie, le pluralisme et les droits de l'homme, envoie à la République sud-africaine des signaux qui ne pourront être ignorés. L'apartheid est contraire aux droits de l'homme. Il ne peut être réformé. Il doit être éliminé. Nous en appelons au Gouvernement sud-africain pour qu'il mette fin à l'état d'urgence, remette en liberté tous les détenus politiques, à commencer par Nelson Mandela, et admette l'opposition. Cela devrait ouvrir la voie à des négociations auxquelles participeraient toutes les forces politiques du pays afin d'élaborer un ordre constitutionnel équitable. Nous ferons tout notre possible pour contribuer à l'ouverture d'une table ronde.

Au Moyen-Orient, l'objectif est toujours de parvenir à un règlement pacifique garantissant le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et permettant au peuple palestinien

M. Genscher (RFA)

d'exercer son droit à l'autodétermination. Ces tout derniers mois, il y a eu également une certaine évolution dans le conflit du Moyen-Orient. Le plan israélien pour des élections dans les territoires occupés et les propositions du Président Moubarak laissent présager que des entretiens vont s'engager entre Israël et les Palestiniens.

Il faut qu'une solution politique mette un terme aux souffrances de la nation libanaise. Le cessez-le-feu auquel est parvenu le Comité des trois de la Ligue arabe est un signe encourageant. Nous appuyons tous les efforts appropriés visant à la réconciliation nationale et au rétablissement de la pleine souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du pays.

Etant donné les dangers que génèrent constamment les conflits régionaux, une nette amélioration des instruments des Nations Unies traitant de la question est nécessaire. La déclaration sur la prévention des conflits, à la rédaction de laquelle nous avons contribué dans le cadre du Comité spécial de la Charte des Nations Unies, qui a été adoptée à l'unanimité lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, est une mesure qui tend à cette fin. Nous avons lancé une nouvelle initiative destinée à faciliter à l'ONU et particulièrement au Secrétaire général l'établissement rapide et exhaustif des faits. Les efforts de l'ONU et de son secrétaire général pour résoudre les conflits ne doivent pas échouer faute de moyens financiers.

Le sous-développement de vastes parties du monde est l'un des défis mondiaux de notre temps. Dans tous les pays, les populations ont droit à une vie digne de ce nom. Pays industrialisés et pays en développement doivent collaborer pour parvenir au développement économique et à la justice sociale. La crise de la dette ne sera résolue que grâce à l'action conjointe de tous les intéressés : pays débiteurs et pays créditeurs, gouvernements et institutions financières internationales, ainsi que banques privées. Aujourd'hui comme hier, on attend des pays créditeurs qu'ils élaborent leurs réglementations nationales de telle façon que les banques soient encouragées à participer à l'allègement de la dette. C'est déjà le cas dans notre pays. Faute de fonds considérables provenant de banques privées, les pays en développement ne retrouveront pas la voie de la croissance.

L'initiative du Secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. Brady, est une mesure importante pour résoudre la crise de la dette. Le renforcement de la stratégie de la dette passe d'abord et avant tout par la réduction des dettes et

M. Genscher (RFA)

des intérêts. Des ressources financières nouvelles doivent être dégagées. Les accords de rééchelonnement conclus avec le Mexique et les Philippines constituent des jalons importants dans les efforts pour résoudre la crise de la dette. Les dettes des pays les moins développés doivent être annulées. C'est ce qu'a déjà fait le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Depuis plusieurs années maintenant, notre gouvernement fournit une aide au développement à ces pays, ceci exclusivement sous forme de dons.

De nombreux pays en développement ont entrepris des réformes radicales douloureuses pour remanier leurs structures économiques. Ce faisant, ils contribuent de façon substantielle à la stabilité de l'économie mondiale. Ces réformes devraient rétablir la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

La prospérité de tous les pays peut être augmentée très efficacement grâce au libre-échange des biens et services. Il est donc de la plus haute importance d'assurer le plein succès de l'Uruguay Round, ce qui exige des efforts et des concessions considérables, en particulier dans des secteurs névralgiques pour les nations industrialisées. Tous les pays doivent résister à la tentation du protectionnisme. Les plus faibles sont toujours les plus durement atteints par les effets du protectionnisme. Le principe fondamental de la nouvelle manière de penser - ouverture plutôt qu'isolement, coopération plutôt que confrontation - doit également s'appliquer au commerce international. La Conférence de Belgrade du Mouvement des non-alignés réaffirme cette nouvelle manière de penser. Elle traduit la prise de conscience de plus en plus grande de l'interdépendance mondiale.

Il s'agit aujourd'hui de concilier facteurs économiques et facteurs écologiques. Les peuples s'opposent de plus en plus à la destruction des ressources naturelles de la vie. Il n'est pas de nation qui ne soit affectée, il n'est pas de nation qui ne porte une part de responsabilité. Le réchauffement de la Terre, la destruction de la couche d'ozone, la désertification, la contamination de la Terre, de l'air et de l'eau par les polluants et les déchets, ainsi que le déboisement, menacent la vie sur terre. Nous n'avons qu'une seule terre, elle nous a été confiée. Elle doit rester habitable pour les générations à venir.

Le devoir de préservation de la paix de l'humanité suppose également que l'on fasse la paix avec la nature. De premières mesures ont été prises : la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal, la Convention sur les déchets dangereux et la Convention pour la lutte contre la pollution marine. Ces conventions doivent

M. Genscher (RFA)

être appliquées dans le monde entier; elles devront être constamment complétées et améliorées jusqu'à ce que leur champ s'étende à tous les polluants connus. La Convention sur le climat mondial et les mesures destinées à préserver les forêts doivent être promues avec énergie. La protection des forêts tropicales humides est également une question dont doivent s'occuper les Nations Unies. L'Organisation doit unir et coordonner les efforts de la communauté internationale dans le domaine de la protection de l'environnement. Il convient de fixer des limites et des niveaux contraignants et de respecter les délais convenus.

M. Genscher (RFA)

Le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne fera de son mieux pour encourager toutes les activités des Nations Unies touchant l'environnement, en particulier la Conférence des Nations Unies sur l'environnement sur laquelle l'Assemblée générale doit se prononcer à la présente session. Il en va de même de la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles. Le Gouvernement fédéral a fait des efforts importants pour protéger les ressources naturelles. Il apportera au travail des Nations Unies l'expérience d'un pays particulièrement sensible aux problèmes de l'environnement, doté de normes de protection de l'environnement élevées et d'un savoir-faire technique et scientifique de pointe.

Il faut que les nations industrielles y contribuent tout particulièrement grâce au transfert de techniques éprouvées en matière d'écologie et à un soutien financier en faveur des projets d'environnement dans les pays en développement. Nous devons accroître la responsabilité des Nations Unies à l'égard des questions d'environnement, développer encore leurs organes compétents, en particulier le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), étendre leurs pouvoirs et les doter en particulier de ressources accrues.

Ce n'est que par la reconnaissance et le respect des acquis et des caractéristiques culturelles de chacune d'entre elles que les nations susciteront un nouvel esprit de coexistence. La prise de conscience de la dépendance mutuelle dans les questions liées à notre survie doit s'accompagner d'un respect sans condition de la dignité et des acquis de chaque nation. Le dialogue culturel à l'échelle mondiale doit préserver l'identité culturelle de chaque nation. Cela exige des échanges égaux par le biais de concessions mutuelles.

Le prestige des Nations Unies s'accroît grâce à un nouvel esprit de coexistence et à la conscience de la nécessité d'une politique nationale globale. Cela tient notamment à l'entente grandissante entre l'Est et l'Ouest. Ce tournant dans les relations internationales permettra également aux Nations Unies de jouer le rôle que leur avaient dévolu leurs fondateurs après les expériences terribles de la seconde guerre mondiale.

Nous ne pouvons plus nous permettre l'affrontement et l'égoïsme national, car nous le paierions de notre propre extinction. Les Nations Unies doivent devenir une communauté universelle d'Etats et de peuples où chacun puisse s'exprimer, librement et en toute franchise et où les droits des plus forts ne l'emporteraient

M. Genscher (RFA)

pas. Pour tous les individus et les nations, les Nations Unies sont d'ores et déjà le symbole d'un nouvel ordre international fondé sur les droits de l'homme et l'autodétermination, le dialogue et la coopération. Nous sommes tenus de bâtir la paix entre les individus et entre les nations. Nous sommes appelés à édifier la paix entre l'homme et la nature. Les droits inaliénables de l'homme et le droit des nations à l'autodétermination doivent constituer la base inébranlable de nos actions.

M. MAJOR (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

(interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter à mon tour à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Le premier pays dans lequel j'ai vécu et travaillé en dehors du mien était le Nigéria, à Jos, votre ville natale, et j'éprouve une grande affection pour ce pays et ses citoyens. Je vous souhaite plein succès dans votre présidence.

Je tiens également à remercier le Président sortant, M. Dante Caputo, et à rendre hommage au Secrétaire général pour le travail inlassable qu'il a déployé cette année.

Cela fera 50 ans, ce mois-ci, que la guerre éclatait en Europe et allait s'étendre au monde. Cinquante-cinq millions d'êtres humains sont morts. Le profil des relations internationales a été profondément modifié. Cette guerre a inspiré la création de l'Organisation. Les Nations Unies, nées de la guerre, étaient le meilleur cadre que nos prédécesseurs pouvaient concevoir pour le droit, l'ordre et la paix. Les espoirs qu'elles suscitaient alors étaient grands, mais ils se sont éteints. Alors même que l'Assemblée générale se réunissait pour la première fois, à Londres, des divisions ont commencé à apparaître entre les deux moitiés de l'Europe. Les populations de l'Est, pour lesquelles mon pays est entré en guerre, ont estimé que cette victoire avait été bien chèrement payée. Ils avaient gagné la paix mais au prix de leur liberté. Cette division de l'Europe et cette perte de liberté a imposé une polarité sur le plan mondial qui a lourdement pesé sur la politique internationale pendant plus de 40 ans. Aujourd'hui, je suis saisi par le contraste saisissant et réconfortant avec cette période. A mon sens, jamais depuis que cette assemblée s'est réunie, à Londres, ma ville natale, les affaires mondiales n'ont été marquées par un tel sentiment d'espoir.

L'espoir des premiers jours a été ranimé. Les idéologies sont devenues moins prééminentes : il est de moins en moins pertinent de parler d'Est/Ouest, de

M. Major (Royaume-Uni)

Nord/Sud ou du premier, du deuxième, du troisième, voire du quatrième monde. Nous devons au contraire parler d'un monde dans lequel les États nations ont des droits, des responsabilités et des obligations réciproques. Il n'existe qu'un seul monde. Nous le partageons tous et devons en faire ce que nous pouvons. Aujourd'hui, la possibilité pour les Nations Unies de faire un bon usage de ce cadre précieux de droit, d'ordre et de paix, que je viens d'évoquer, est devenue brusquement réalité. Ensemble, nous devons faire face à de nouveaux problèmes. Nous sommes passés de la guerre froide à un réchauffement global.

Des idées et des comportements nouveaux sont en train de modifier la face de l'Union soviétique et de l'Europe de l'Est. Comme M. Chevardnadze, je pense qu'il est de l'intérêt de tous que la perestroïka réussisse.

La liberté a de nouveau droit de cité en Pologne et en Hongrie et pousse des milliers d'Allemands de l'Est vers l'Ouest. La guerre froide s'achève là où elle a commencé. Le mur de Berlin ne peut même plus contenir l'exode d'un peuple à la recherche d'une vie nouvelle dans la liberté. Il ne fait aucun doute pour personne que nous ne sommes qu'à l'aube d'un long et difficile processus. La patience et la bonne volonté sont nécessaires de toutes parts.

Hier, M. Chevardnadze a donné un avis soviétique autorisé sur les récents événements de Pologne. Je me félicite chaleureusement de ses remarques. J'espère et je crois qu'ainsi il a définitivement enterré la "doctrine Brejnev", invoquée pour justifier l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968. La liberté n'étant plus perçue comme une menace, il existe désormais une chance réelle de bâtir une nouvelle Europe.

La première des priorités dans les relations Est-Ouest doit être d'appuyer et d'encourager le processus de réforme actuellement en cours. Ainsi pourra-t-on renforcer la confiance. Une approche coordonnée, y compris un appui économique substantiel, s'impose. La communauté européenne a fait clairement part de sa volonté de jouer tout son rôle par le biais de mesures à court et long terme. Les deux seront nécessaires. Le défi consiste à travailler de concert avec d'autres pays en vue d'édifier une communauté de l'Europe, parallèlement à la Communauté en Europe.

M. Major (Royaume-Uni)

L'objectif est une Europe de paix, de prospérité et de liberté, où les termes est et ouest ont une connotation plus géographique que politique, - une Europe sans divisions imposées, dont la population a tout loisir de déterminer son propre destin.

L'accroissement de la confiance contribuera au processus de contrôle des armements. Le succès dans ce domaine est une priorité. Au cours des 40 dernières années, l'OTAN a résolument maintenu la paix en Europe. Elle saisit actuellement de nouvelles occasions pour consolider cette paix. Les pays de l'OTAN ont soumis des propositions relatives aux armes classiques d'une portée considérable. Leur objectif est clair, à savoir renforcer la sécurité à un niveau égal ou inférieur de forces en Europe. Une paix renforcée à un coût moins élevé est une affaire avantageuse pour tout le monde.

Les mesures convenues entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue de réaliser des progrès plus rapides sur la voie d'un accord START dans les plus brefs délais sont encourageantes. La réduction proposée de 50 % de leurs arsenaux nucléaires contribuera largement à la sécurité et à la stabilité internationales.

Nous oeuvrons également à la réalisation d'un traité global d'interdiction des armes chimiques. Je me félicite vivement des propositions faites par le Président Bush, lundi dernier, et de la réponse positive qui leur a été réservée par l'Union soviétique. La réduction des arsenaux des Etats-Unis et de l'Union soviétique, avant l'élaboration d'une convention, contribuera largement à rassurer les pays qui ne possèdent pas d'armes chimiques et neutralisera les raisons qu'invoquent d'autres pays pour se cramponner à leurs stocks. C'est grâce à des mesures concrètes de ce type que les gouvernements pourront au mieux apporter la preuve de leur détermination de se débarrasser de ces armes effrayantes. Mon pays a renoncé aux armes chimiques il y a 30 ans. Nous espérons vivement que tous les autres pays détruiront les leurs.

Nous devrions également chercher le moyen de donner un plus grand élan et d'accorder une attention plus soutenue aux négociations de Genève sur les armes chimiques. Je propose aujourd'hui un moyen d'y parvenir : renonçons au système actuel de négociations intermittentes pour adopter le régime des réunions permanentes, qui est d'ores et déjà appliqué dans d'autres domaines de limitation des armements.

M. Major (Royaume-Uni)

Le progrès qui a été réalisé sur la voie du règlement des conflits régionaux dans différentes régions du monde est également encourageant. En Namibie, la communauté internationale, et l'Organisation des Nations Unies en particulier, a démontré ce qui peut être réalisé grâce à la coopération. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies remonte à plus d'une décennie, mais ses principes sont toujours valables. Voilà ce qui a permis d'ouvrir la voie à l'indépendance de la Namibie. La responsabilité directe du processus d'indépendance de la Namibie incombe aux Nations Unies et au Secrétaire général personnellement. Depuis que nous nous sommes réunis l'année dernière, un progrès majeur a été réalisé sur la voie de l'application du plan des Nations Unies. Et maintenant que les élections en Namibie approchent, il est vital que nous accordions notre plein appui au Secrétaire général et au Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Toutes les parties intéressées doivent faire preuve de modération, notamment face à des provocations telles que l'assassinat récent de Anton Lubowski. La violence et l'intimidation ne serviront que ceux qui cherchent à priver la Namibie de sa liberté. Mais la Namibie aura également besoin d'aide après son indépendance. La Grande-Bretagne contribuera pleinement à cet effort.

A la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth le mois prochain, nous examinerons également ce que pourrait faire le Commonwealth à cet égard. J'espère que dès l'année prochaine une Namibie indépendante et libre siègera à l'Assemblée et deviendra également un nouveau membre du Commonwealth.

Les combats se poursuivent en Angola et au Mozambique, mais on assiste actuellement à un mouvement vers la paix dans ces deux pays. Je prie instamment les deux parties en Angola de restaurer le cessez-le-feu et de reprendre les négociations sur la base du terrain d'entente défini au mois de juin.

Pour notre part, nous continuerons à appuyer pleinement les efforts du Président Chissano pour parvenir à un règlement pacifique avec le Renamo. Nous invitons le nouveau Gouvernement sud-africain à soutenir ces efforts conformément à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Nkomati. Cela signifie qu'il convient de veiller à ce que l'Afrique du Sud n'accorde aucun appui -- aucun appui -- au Renamo.

L'Afrique du Sud reste la clef d'une stabilité durable dans la région. Au cours des élections qui se sont tenues récemment, 70 % de l'électorat minoritaire blanc a voté en faveur du changement. Cent pour cent de la population noire, qui

M. Major (Royaume-Uni)

n'a pas le droit de vote, demande un changement de toute urgence. La plate-forme électorale de M. de Klerk était la réforme. Il s'est engagé personnellement à oeuvrer à une nouvelle Afrique du Sud, dans laquelle tout le monde serait pleinement représenté. Il a fait une déclaration d'intention très claire. Il existe à l'heure actuelle un mandat. Mais la déclaration et le mandat doivent se traduire dans les faits.

Il est une chose dont je suis certain. L'apartheid ne peut pas survivre et ne le mérite pas. On ne saurait faire preuve de tolérance ou de patience à son égard. On doit s'y opposer constamment et sur tous les fronts.

La violence n'est pas la réponse. Les sanctions économiques non plus. Elles opposent à la possibilité de changement la certitude de privations immédiates et durables pour la communauté noire dont la puissance économique croissante contribue d'ores et déjà à l'effritement de l'apartheid.

La réponse à l'apartheid est une pression politique sans relâche sur l'Afrique du Sud pour l'amener à se réformer. La sagesse politique réside dans l'assistance et le soutien aux victimes innocentes de l'apartheid au sein de l'Afrique du Sud, y compris les prisonniers politiques et les résidents des townships. Elle réside également dans l'appui aux économies des voisins de l'Afrique du Sud, et dans une aide à ces Etats pour leur permettre de se défendre contre les tentatives de déstabilisation. Nous préconisons une action positive, une action constructive, domaine où la Grande-Bretagne ne le cède et ne le cédera à personne.

De nombreux hommes et de femmes courageux en Afrique du Sud ont lutté de façon pacifique et persistante contre l'apartheid. Si je mentionne le nom de Helen Suzman, c'est parce que depuis 40 ans, souvent seule au Parlement sud-africain, et souvent seule face aux menaces et à l'intimidation, elle a combattu pour la liberté. Elle se trouve à Londres aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir dire à l'Assemblée qu'elle sera honorée par Sa Majesté la Reine qui lui remettra une de nos décorations les plus élevées pour tout ce qu'elle a accompli dans la campagne pour la justice. En son nom, la Grande-Bretagne financera un nouveau régime de bourses, et ainsi le nombre de nos boursiers noirs sud-africains s'élèvera à 1 000 par an.

Le nouveau Gouvernement de l'Afrique du Sud doit maintenant agir rapidement et de façon très claire pour respecter son engagement à effectuer des réformes fondamentales. Une société nouvelle et juste ne peut pas s'édifier du jour au

M. Major (Royaume-Uni)

lendemain. Mais nous savons très clairement ce qui doit se produire. Nous voulons la libération des détenus, la levée de l'état d'urgence, l'arrêt de la violence et un dialogue avec les dirigeants noirs afin d'envisager et de mettre en oeuvre les changements qui doivent être apportés.

J'espère que les Nations Unies seront prêtes à répondre de façon appropriée aux signes de changements concrets et clairs. Ces signes doivent exister. Tel devrait être notre message commun aux dirigeants de l'Afrique du Sud.

Depuis notre dernière session, mon pays et l'Argentine ont pris des mesures significatives sur la voie de la normalisation de leurs relations. Ce faisant, les deux pays sont convenus de laisser de côté la question de la souveraineté sur les îles Falkland. A la suite d'entretiens préliminaires ici même en août, les deux parties se retrouveront à Madrid le mois prochain.

M. Major (Royaume-Uni)

Pour notre part, nous n'épargnerons aucun effort pour assurer le succès du processus maintenant entamé. Ce ne sera pas facile. Et nos ambitions ne devraient pas être placées trop haut, trop rapidement. Cependant, nous abordons ces négociations avec l'espoir d'arriver à un accord.

Au Moyen-Orient, les négociations qui sont au coeur de la recherche de la paix datent de près d'une génération. Une autre génération de réfugiés et de personnes dépossédées de leurs biens est venue s'ajouter à ce qui est en premier lieu et principalement une tragédie humaine.

L'an dernier, la renonciation au terrorisme de la part de l'OLP et la bonne volonté qu'elle a manifestée en acceptant de reconnaître Israël ont fait une importante percée en direction de la paix. J'espère qu'Israël le reconnaîtra. La proposition du Gouvernement israélien d'organiser des élections dans les territoires occupés constitue aussi un pas positif. J'espère que l'OLP voudra bien également le reconnaître. Je rends hommage au Président Moubarak pour ses efforts en vue de promouvoir ces idées. Des élections doivent faire partie d'un processus conduisant aux négociations sur le statut final sur la base des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. Nous croyons que le meilleur cadre pour ces négociations est une conférence internationale organisée sous les auspices des Nations Unies.

Au Liban, nous assistons depuis des années à un processus d'autodestruction nationale. Il semble maintenant qu'il y ait une étincelle d'espoir. Nous nous sommes réjouis et avons appuyé les efforts du Comité des trois de la Ligue arabe. Ils établissent un pont vers la paix. Nous espérons que tous ceux qui sont concernés par le conflit au Liban l'emprunteront.

Une menace particulière pèse sur les otages au Liban. Ils sont les victimes d'une forme détestable de chantage qui menace la communauté internationale tout entière.

Il est difficile de se rendre compte de l'angoisse de ceux qui sont retenus en otages, bien que j'aie pu constater les souffrances de certaines de leurs familles et apprécier leur courage et leur détermination, qui sont remarquables.

John McCarthy, Terry Waite et maintenant Jackie Mann, trois otages britanniques, sont détenus depuis plus de 2 000 jours au total. Nous devons constamment rappeler leur existence et celle des autres otages à l'attention de l'opinion publique. Ils ne doivent pas être oubliés ou négligés. Nous devons peser de tout notre poids pour obtenir leur libération inconditionnelle. Il existe certains pays qui ont une

M. Major (Royaume-Uni)

influence sur les preneurs d'otages. Ils devraient user de cette influence sans retard afin d'assurer la libération dans la sécurité des otages. Le terrorisme d'Etat n'est pas plus acceptable par ses propres agents que s'il est mené directement. Il est grand temps de rendre les otages à leurs familles, tel devrait être le message de cette assemblée.

Il est un autre point qui doit être parfaitement clair. En aucun cas, nous ne pouvons ni ne devons céder au chantage des terroristes. La résolution du Conseil de sécurité sur le terrorisme, en juillet dernier, a ajouté l'autorité de cette organisation à ce message.

Il nous faut travailler pour l'adoption sur une large échelle de contre-mesures spécifiques. Après l'horrible attentat à la bombe du vol 103 de la Pan Am, le Royaume-Uni, avec la Tchécoslovaquie, s'est mis à la recherche d'un accord international sur le marquage des explosifs.

Nous sommes tous bien entendu concernés par les conflits ou les tensions entre pays ou à l'intérieur des pays. Un certain nombre d'exemples ont été cités hier au nom des pays de la communauté européenne par mon collègue, M. Roland Dumas. Je me contenterai de signaler le seul cas de la Birmanie, où il existe un besoin urgent de restaurer les droits de l'homme et la démocratie par des élections libres.

Précédemment cette année, des millions d'entre nous, dans le monde entier, ont été choqués de voir les troupes chinoises tuer et blesser leurs concitoyens, d'ordre de leur propre gouvernement.

Les mesures que nous avons prises en réponse à ces événements n'ont pas pour but, cependant, d'isoler la Chine. Nous espérons voir la Chine revenir à une politique de réforme authentique et réparer les dommages causés à ses relations internationales. Aucun gouvernement - aucun gouvernement - ne peut survivre à long terme s'il s'appuie sur la répression de la dissension pacifique.

Par voie de traité, Hong-kong fera retour à la Chine en 1997. Par voie de traité, Hong-kong conservera également ses libertés et façons de vivre traditionnelles. Ce traité, la Déclaration conjointe sino-britannique de 1984, est contraignant. Il a été enregistré en tant que tel auprès des Nations Unies, à la fois par la Grande-Bretagne et la Chine.

Je me félicite sans réserve de la réaffirmation par la Chine de son attachement de la Déclaration conjointe. La Grande-Bretagne y est tout aussi attachée. De façon obligatoire et sans réserve. Mais notre attachement commun doit maintenant se refléter dans l'action. Et des assurances réitérées sur le plan

M. Major (Royaume-Uni)

pratique doivent être données à nouveau par la Chine à la population de Hong-kong, afin que celle-ci puisse envisager en toute sécurité son avenir jusqu'à 1997 et au-delà.

Hong-kong a du ressort. Son économie reste florissante. Mais il faudra du temps, des nerfs solides et par dessus tout une attitude d'appui explicite de la part de la Chine pour rétablir la confiance de Hong-kong dans son avenir.

Pour notre part, la Grande-Bretagne continuera d'oeuvrer énergiquement pour représenter les intérêts de la population de Hong-kong dans nos discussions avec la Chine. Nous avons également l'intention d'introduire des mesures concrètes afin de rassurer la population du territoire sur son avenir. Celles-ci comprennent : l'introduction rapide d'une constitution; la formation d'un gouvernement plus représentatif; et un ensemble de mesures visant à encourager les personnes indispensables à la stabilité et à la prospérité futures de Hong-kong à y rester, en leur donnant des garanties de réinstallation en Grande-Bretagne si elles le souhaitent. Ces mesures n'ont pas pour but de vider Hong-kong de sa population, mais de lui donner l'espoir et la confiance nécessaires pour rester à Hong-kong.

Le maintien de la confiance à Hong-kong et le succès de ces mesures sont de l'intérêt de la communauté internationale tout entière. En échange, Hong-kong a besoin de la compréhension et de l'appui internationaux. Ceci a été reconnu par le Sommet économique de Paris et sera reconnu aussi, je l'espère, par cette assemblée.

La compréhension et l'appui internationaux sont aussi nécessaires pour faire face au problème insoluble des réfugiés de la mer vietnamiens.

L'exode humain continu depuis le Viet Nam a imposé un fardeau insupportable aux pays de premier accueil dans la région. Hong-kong à lui seul abrite plus de 56 000 réfugiés de la mer dans ses camps; plus de 32 000 sont arrivés encore cette année.

Cependant, la triste réalité, c'est que pour la plupart de ces gens, il n'y a pas de place où ils puissent aller en dehors de leur propre pays. Ils ne sont pas des réfugiés politiques. Selon les critères arrêtés par le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies, ils ont quitté le Viet Nam pour des raisons économiques, et non pas à la suite de pressions politiques.

En juin, à Genève, la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois convenait que les personnes non considérées comme réfugiées devraient retourner dans leur pays d'origine, conformément aux pratiques internationales reflétant

M. Major (Royaume-Uni)

les responsabilités des Etats à l'égard de leurs propres citoyens. Telle est, indubitablement, la seule réponse possible. Hélas, il n'y a pas de place pour elles à Hong-kong. Il n'existe pas d'espoir de foyer dans un autre pays. La situation actuelle est, par conséquent, insupportable.

La communauté internationale sait qu'elle ne peut simplement renvoyer la question à Hong-kong dans l'espoir que, d'une façon ou d'une autre, Hong-kong s'en occupera. Hong-kong ne peut pas s'en occuper. Le Gouvernement et le peuple de Hong-kong ont fait de leur mieux. Ils ont ouvert 15 camps. Ils ont fourni la nourriture, les vêtements, ils ont créé des écoles. Mais ils ont maintenant atteint les limites de leur capacité d'assistance.

M. Major (Royaume-Uni)

Pour les "boat people" qui sont des réfugiés authentiques, on trouve des foyers dans les pays du monde. Ce qui est normal. Mais pour les "boat people" qui ne sont pas des réfugiés, il ne saurait y avoir qu'une seule patrie : leur pays d'origine. Jusqu'ici, seuls quelques réfugiés ont reconnu ce fait et sont rentrés volontairement. Nous attendons du Haut Commissaire pour les réfugiés qu'il accroisse les consultations auprès des non-réfugiés pour leur faire savoir qu'ils n'ont pas d'avenir à l'extérieur de leur propre pays.

A la mi-octobre, la communauté internationale examinera les événements survenus depuis la Conférence de Genève. Le but principal doit être de se mettre d'accord sur un programme de rapatriement sous les bons offices du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Cela doit comprendre le retour et la réintégration échelonnés, ordonnés et surveillés, dans la sécurité et la dignité, de tous ceux qui ne sont pas des réfugiés authentiques. Pour ce faire, le Viet Nam doit assumer sa pleine responsabilité à l'égard de sa population et coopérer au programme. A cette fin nous travaillerons de bonne foi avec les autorités vietnamiennes.

Le monde dans lequel bon nombre d'entre nous ont grandi était hanté par les souvenirs de la guerre et hanté par la menace de la destruction nucléaire. Pourtant, pour beaucoup d'entre nous, le monde était plus innocent qu'aujourd'hui. Nos parents ne vivaient pas dans la crainte de voir leurs enfants exposés à la menace mortelle des drogues. Les parents d'aujourd'hui ne peuvent pas avoir cette tranquillité d'esprit.

C'est pourquoi la ville de Medellín est maintenant un nom familier partout dans le monde entier. C'est pourquoi la bataille de la Colombie contre les stupéfiants est une bataille qu'elle livre pour nous tous. Le pouvoir des trafiquants transcende les frontières nationales. Cette situation exige une réponse internationale.

Je peux annoncer aujourd'hui qu'à la suite de discussions avec les autorités colombiennes, mon gouvernement a approuvé un ensemble de mesures importantes pour aider la Colombie. Cette décision s'inspire de notre expérience de lutte contre le terrorisme. Ces mesures prévoient une aide dans les communications, du matériel, une assistance technique et la formation de ceux qui, en Colombie, luttent contre les drogues.

M. Major (Royaume-Uni)

Il est toutefois essentiel d'intensifier nos efforts en vue de réduire la demande des pays consommateurs et de ruiner les marchands de souffrances. La Grande-Bretagne accueillera, en coopération étroite avec les Nations Unies, une importante conférence internationale qui se tiendra en avril prochain à Londres pour s'attaquer aux problèmes de la réduction de la demande et de la cocaïne.

L'Organisation des Nations Unies contribue sensiblement aux efforts internationaux visant à combattre la menace des drogues. Mais nous devons tous faire davantage. Tous les Etats doivent ratifier la Convention des Nations Unies contre le trafic illégal des stupéfiants et des substances psychotropes. La Grande-Bretagne le fera et, jusqu'ici, elle a signé neuf accords avec d'autres pays permettant le repérage et la confiscation de biens des trafiquants de drogues.

Le monde que bon nombre d'entre nous ont connu était aussi un monde plus ignorant. A l'époque, rares étaient ceux qui reconnaissaient la fragilité de l'environnement qui soutient la vie. Mais aujourd'hui, s'il est une question qui doit unir les nations, c'est bien celle-là. Pour relever ce défi mondial, il nous faut des institutions internationales plus solides et des priorités plus claires.

C'est pourquoi la Grande-Bretagne a plus que doublé sa contribution financière volontaire au Programme des Nations Unies pour l'environnement. C'est pourquoi la Grande-Bretagne a demandé en mai la prompte négociation d'une convention internationale sur les changements climatiques. C'est pourquoi la Grande-Bretagne contribue activement à la protection des forêts tropicales, dont l'importance à la fois pour le climat et les ressources est maintenant mieux comprise.

Les priorités de la préservation doivent aller de pair avec les priorités du développement et de la croissance économique. Il convient de trouver un équilibre. Notre philosophie doit être orientée vers un développement soutenu, développement qui bénéficie à l'humanité et qui protège son environnement.

La solidarité est le nouveau mot d'ordre pour la relation entre les pays développés et en développement. Les priorités de ce travail d'équipe sont claires. Il appartient aux pays en développement eux-mêmes de suivre des politiques économiques équilibrées. Mais l'aide au développement a un rôle important à jouer. Il en va de même pour l'action des pays créanciers qui doivent alléger le fardeau de la dette pour les pays qui ont entrepris des réformes et, notamment, pour les pays les plus pauvres. Le commerce international doit rester ouvert et l'inflation doit être limitée pour favoriser la croissance. La Grande-Bretagne poursuivra ses efforts en vue de faire progresser tous ces domaines.

M. Major (Royaume-Uni)

L'expérience montre que la méthode qui consiste à se concentrer étroitement et successivement sur les questions cruciales est plus efficace que la recherche de solutions globales généralisées.

La communauté internationale, avec les Nations Unies en tant qu'instrument choisi, fait face à un formidable ensemble de défis. Mais ils sont tous assortis d'opportunités. Les exigences imposées à l'Organisation des Nations Unies sont toujours croissantes. Mais son prestige en est d'autant rehaussé. Il en va de même de son autorité et de la portée de son engagement dans de nouveaux domaines.

Alors que nous nous rappelons le conflit qui a fait naître les Nations Unies, il est rassurant de constater que l'Organisation renforce aujourd'hui son rôle de manière aussi fructueuse. Avec l'appui continu des membres, le processus peut encore être poussé plus loin. Nous en bénéficierons tous, car, comme le Premier Ministre britannique de l'époque le disait à la toute première session de l'Assemblée générale :

"L'Organisation des Nations Unies est vraiment le rassemblement de tous les peuples de tous les pays et continents. Ce n'est pas 'eux' - c'est 'nous', c'est-à-dire chacun d'entre nous recherchant, en tant que citoyens du monde, la paix et la sécurité pour l'humanité."

C'est finalement ce que nous sommes en train de faire.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais rappeler à tous les représentants la décision de l'Assemblée générale, conformément à laquelle il est interdit de transmettre des félicitations dans la salle de l'Assemblée générale à l'orateur qui vient de terminer son intervention.

Malheureusement, plusieurs fois au cours du débat général, nos travaux ont été perturbés parce qu'une file de représentants attendaient pour féliciter des orateurs. Je demande à toutes les délégations de bien vouloir recevoir et exprimer des félicitations dans le foyer, à la gauche de la tribune, derrière le siège des observateurs, ou bien de prendre les dispositions appropriées auprès du Service du protocole.

Je tiens à ajouter que j'ai la ferme intention de faire en sorte que la décision soit appliquée à la lettre dans un souci de justice envers toutes les délégations. Je demande la coopération de tous les membres pour faire respecter cette décision expresse de l'Assemblée générale.

M. PINHEIRO (Portugal) (parle portugais; texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Au nom de mon pays et en mon nom, je tiens à dire que nous sommes sûrs que vous saurez mener à bien les importantes tâches qui vous ont été confiées.

J'adresse également au Président de la précédente session de l'Assemblée générale, M. Dante Caputo, notre profonde reconnaissance pour la manière exemplaire dont il s'est acquitté de ses difficiles responsabilités.

En outre, je tiens à rendre un hommage tout particulier au Secrétaire général pour les activités qu'il déploie inlassablement pour réaliser les objectifs des Nations Unies.

M. Pinheiro (Portugal)

Hier, mon collègue, le Ministre des affaires étrangères de la France, a parlé au nom de la Communauté économique européenne. Il a énuméré avec soin les principales questions qui doivent être examinées ici et exposé les positions de la Communauté à leur égard. Ce sont des positions qui sont naturellement aussi celles de mon pays, sans préjudice de toutes conditions particulières qui pourraient résulter des liens spéciaux qui nous unissent à d'autres pays et à d'autres continents - des liens qui, pour une large part, participent de notre identité nationale et qui ont joué un rôle positif lorsqu'il s'est agi, pour la Communauté, d'adopter ses positions devant le monde.

Conscient de son passé, le Portugal s'est toujours intéressé aux grandes questions qui affectent non seulement les relations Est-Ouest, mais aussi les relations Nord-Sud. Tous ceux qui, comme nous, défendent les principes de la démocratie, de la liberté et des droits de l'homme doivent continuer d'oeuvrer pour améliorer le climat de solidarité entre les hommes et entre les nations.

A ce propos, je voudrais parler de la proposition présentée, en mai 1983, par le Premier Ministre du Portugal à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, concernant la création à Lisbonne d'un centre pour l'interdépendance et la solidarité mondiales. Chargé du traitement de secteurs et de thèmes divers et doté d'une structure souple, le centre jouerait un rôle important dans l'échange d'idées et de projets, constituerait un lieu d'étude et de rencontre et contribuerait à une sensibilisation et à une compréhension mutuelles des problèmes et des données d'expérience des peuples du Nord et du Sud.

L'activité du Portugal dans ce domaine ne se borne pas à appuyer ce centre. Etant donné que nous avons récemment été élu en tant que membre du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), nous nous proposons de nous consacrer entièrement aux activités de cet important organe des Nations Unies.

L'histoire a permis l'établissement de relations privilégiées entre le Portugal et les autres pays de langue portugaise qui, aujourd'hui, comptent 200 millions d'êtres humains dispersés aux quatre coins de la planète.

Mais notre coopération ne se limite pas à la langue : elle porte sur de nombreux secteurs d'activité qui constituent un vaste réseau d'interrelations entre les peuples et les cultures. Sans vouloir le moins du monde nous faire les

M. Pinheiro (Portugal)

porte-parole d'autres Etats, nous dirons que, pour notre part, nous respectons leurs intérêts et leurs préoccupations et nous faisons appel à eux quand il le faut dans les groupes géographiques et économiques dont nous faisons partie.

Je voudrais maintenant parler de la situation dans plusieurs régions, et commencer par l'Afrique.

Malgré les changements politiques positifs et apparents intervenus dans différents conflits régionaux, d'importants problèmes structurels persistent. Il faut donc que la communauté internationale s'en occupe. Le problème de la dette extérieure revêt une importance particulière. Le Portugal s'associe à tous les efforts bilatéraux ou multilatéraux destinés à alléger l'écrasant fardeau des pays débiteurs que constituent l'amortissement et le service de la dette de leurs prêts extérieurs. A ce propos, nous suivons avec un intérêt tout particulier les activités du Programme spécial des Nations Unies pour l'Afrique.

Il y a un autre problème grave : c'est celui des réfugiés et des personnes déplacées. Maintenant que de nouvelles perspectives de paix s'ouvrent dans différentes parties du continent, il est du devoir de la communauté internationale de contribuer activement à l'élimination de cette tragédie qui, rien qu'en Afrique, affecte des millions d'êtres humains.*

Aujourd'hui, l'Afrique connaît une période de grandes espérances. Qu'il me soit permis, en premier lieu, de saluer les efforts du peuple angolais pour parvenir à cette paix qu'il souhaite si ardemment.

La route de l'indépendance a été longue et difficile, mais il est permis d'espérer aujourd'hui que les Angolais sauront trouver les moyens de parvenir à une paix permanente. Ce n'est qu'alors que l'Angola pourra marcher sur la voie de la reconstruction nationale, du progrès et du développement. Nous avons suivi avec la plus grande attention et avec le plus grand soin les discussions quadripartites qui ont eu lieu durant l'année 1988. L'esprit constructif qui y a régné allait être couronné de succès avec la signature des accords déjà historiques de Brazzaville et de New York. Le Portugal est sensible aux relations historiques et culturelles qui l'unissent à la grande nation angolaise. Voilà pourquoi nous espérons que l'esprit de paix portera ses fruits.

* M. Adouki (Congo), Vice-Président, assume la présidence.

M. Pinheiro (Portugal)

Ce processus sera long et difficile et demandera beaucoup de ténacité, de tolérance, de courage et de perspicacité, mais le peuple angolais saura assurément sacrifier l'inutile et unir ses efforts pour que la réconciliation devienne réalité.

Pour notre part, nous continuons à faire tout notre possible pour appuyer tous les efforts en cours. Il convient ici de rendre hommage aux efforts de médiation du Président Mobutu Sese Seko, qui seront incontestablement utiles au peuple de l'Angola, à l'Afrique et au monde entier.

Au Mozambique également, des efforts sont en cours pour mettre fin à une situation qui a été particulièrement douloureuse pour la population de ce pays et qui, sur les plans humain et économique, a coûté fort cher. Nous espérons, comme le Gouvernement et le peuple mozambicains, que la voie de la paix et de la reconstruction s'ouvrira bientôt. C'est au peuple mozambicain de décider de la voie à suivre. Le Portugal suit avec beaucoup d'intérêt les efforts entrepris pour venir à bout des différences qui divisent le peuple mozambicain et se félicite de la contribution importante apportée par les Eglises de ce pays à la réconciliation nationale. Toutefois, pour que cette solution puisse devenir permanente, il est indispensable que tous les Etats de la région et les autres pays qui ont des liens avec elle cherchent assidûment tous les moyens de favoriser un consensus utile menant à la paix.

D'autre part, nous nous rendons très bien compte que le relâchement des tensions en Afrique australe dépend, dans une grande mesure, de l'attitude qu'adoptera la République sud-africaine. Nous espérons que la voie de l'entente régionale et du dialogue continuera d'être explorée pour qu'un climat de coopération, indispensable au progrès et au développement de l'Afrique australe, puisse s'instaurer.

La réalisation de cet objectif n'en est pas moins inséparable du processus de changement de la société sud-africaine, qui devrait aboutir à l'élimination de l'apartheid et à l'instauration de la démocratie sur une base non raciale.

La communauté internationale exige l'abolition de la situation de polarisation qui existe entre la majorité noire et la minorité blanche, la levée des mesures d'urgence instaurées depuis 1985 et la libération des prisonniers politiques, dont Nelson Mandela.

Le Portugal préconise le dialogue, tant international que national, pour résoudre les problèmes de la région. Nous avons exprimé sans équivoque notre sentiment que certaines pressions politiques, diplomatiques ou financières, à

M. Pinheiro (Portugal)

condition d'être liées à un dialogue intelligent et persuasif, pourraient provoquer des résultats positifs et aboutir aux transformations souhaitées.

C'est dans cette perspective que mon pays suit avec attention le processus qui débouchera bientôt sur l'indépendance de la Namibie, et nous participerons, en tant qu'observateur, au processus électoral. Pour parvenir à l'équilibre et au progrès souhaitables dans toute l'Afrique australe, il nous paraît fondamental que le futur Etat namibien soit fondé sur la stabilité, la tolérance et le progrès économique et social.

Nous comptons que tous les participants à ce processus honoreront leurs engagements. Par ailleurs, la présence du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) dans le Territoire et les mesures efficaces et résolues prises par le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, et ses deux représentants garantiront le succès de cette entreprise.

Le Portugal entretient des relations étroites avec l'Amérique latine, qui résultent de liens historiques et culturels fort anciens, surtout ceux qui nous unissent à la grande nation de langue portugaise qu'est le Brésil.

Nous avons exprimé notre solidarité aux pays d'Amérique latine quant à la consolidation de leurs institutions démocratiques. Celles-ci se sont heureusement étendues aujourd'hui bien que des circonstances défavorables aient porté atteinte au développement économique et à la stabilité politique de la région.

Je voudrais souligner l'importance de la solidarité internationale dans la solution du problème de la dette, solution indispensable à la stabilité de l'Amérique latine et au progrès de ses populations. Nous devons arrêter l'hémorragie de ressources en favorisant les investissements en Amérique latine et en permettant ainsi le redressement d'économies affaiblies par des années successives d'austérité et de sacrifices imposés à la population. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'éviter les tensions sociales et politiques qui pourraient mettre en danger les institutions démocratiques.

M. Pinheiro (Portugal)

Le Portugal a appuyé le dialogue de plus en plus intense avec le Groupe de Rio, non seulement pour discuter des problèmes de la dette et du commerce international mais aussi pour encourager le processus d'intégration de l'Amérique latine qui, comme dans le cas de l'Europe occidentale, constituerait une étape décisive de l'expansion des marchés et raffermirait la position du continent sur la scène internationale. Dans ce processus d'intégration, je ne saurais manquer de saluer les efforts déployés par les nations parties au Pacte andin, notamment lors de leur réunion tenue à Cartagena en mai dernier.

S'agissant de l'Amérique latine, je voudrais relever l'importance des réunions de San José, qui, dans un effort commun destiné à consolider la paix et à favoriser le développement en Amérique centrale, ont rassemblé les pays de la région, les Douze, le Groupe de Contadora et le groupe d'appui. Je crois que la réunion de San Pedro Sula et celles qui l'ont précédée montrent, par les résultats déjà atteints, la primauté du dialogue sur l'affrontement. C'est là l'expression incontestable de la force des liens qui unissent l'Europe des Douze et l'Amérique centrale.

Il convient ici de parler des résultats positifs enregistrés au récent sommet de Tela qui se sont traduits par l'abandon de la lutte armée en Amérique centrale, la réconciliation des forces et le plein respect des droits de l'homme. En outre, la cessation de l'intervention extérieure et de la fourniture d'armes à la région, l'assistance technique et financière du type prévu dans l'Accord de coopération conclu entre la Communauté européenne et les Etats parties au Traité sur l'intégration économique de l'Amérique centrale sont nécessaires. Malheureusement, au Panama, il persiste une situation qui ne répond pas aux espoirs qui existent aujourd'hui en Amérique centrale quant au rétablissement de régimes démocratiques et quant au respect de la volonté du peuple. Cette situation anormale doit cesser sans tarder pour assurer le triomphe du droit.

Nous sommes témoins, en Amérique latine, de la lutte courageuse de la République de Colombie contre le réseau des trafiquants de stupéfiants. Qu'il me soit permis de manifester la solidarité totale du Portugal avec les autorités de Bogota qui sont aux premières lignes d'une bataille qui nous concerne tous. Le problème du trafic et de la consommation de stupéfiants, devenu fléau universel qui détruit de manière insidieuse tant les sociétés développées que les sociétés en développement, est un problème qui affecte la communauté internationale tout entière et qui doit être combattu résolument et impitoyablement.

M. Pinheiro (Portugal)

Une situation illégale, moralement et politiquement indéfendable, persiste dans le territoire non autonome du Timor oriental, en dépit des résolutions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité qui demandent le respect des principes fondamentaux, notamment du droit à l'autodétermination du peuple timorais oriental, et en dépit des résolutions pertinentes des Nations Unies en matière de décolonisation.

Conformément à notre politique constante qui est de rechercher, par le dialogue et la négociation, un règlement juste, global et internationalement acceptable de cette question, le Portugal collabore activement, comme il le fait depuis le début, aux efforts de médiation déployés par le Secrétaire général s'agissant de la question du Timor oriental. C'est donc de manière ouverte et constructive que nous avons pris part aux entretiens que nous avons entamés sous ses auspices, en mai dernier, avec l'Indonésie en vue de parvenir à un accord sur le mandat, les modalités et le calendrier indispensables à la visite proposée dans le territoire d'une délégation du Parlement portugais. Tout en reconnaissant les limites de cette entreprise, nous sommes d'avis que la reprise des entretiens représente en soi un fait positif et nous espérons sincèrement qu'il sera possible de les mener à bien. Nous pensons que cela contribuera sans aucun doute à créer une bonne atmosphère propice à leur poursuite sur, cette fois, le fond politique même de la question. Je tiens à assurer l'Assemblée que nous sommes disposés à continuer à coopérer, en toute bonne foi et avec souplesse, avec le Secrétaire général dans l'exécution du mandat que lui a assigné l'Assemblée générale.

Mais, malheureusement, nous avons reçu récemment des allégations émanant de différents milieux, de différentes institutions, notamment Amnesty International, et de particuliers, qui rendent compte d'une nouvelle aggravation sérieuse des violations des droits de l'homme dans le Timor oriental, du fait de l'intensification de la répression militaire et des actes de harcèlement dont fait l'objet la population civile. Il convient de noter, à ce propos, que la Sous-Commission de la prévention de la discrimination et de la protection des minorités de la Commission des droits de l'homme a adopté très récemment - alors qu'elle ne l'avait pas fait l'an dernier - une résolution sur le Timor oriental dans laquelle elle regrette, entre autres, les nouvelles arrestations et exécutions sommaires et l'intensification de la torture qui se seraient produites depuis la fin de 1988. Je demande à la communauté internationale de ne pas rester

M. Pinheiro (Portugal)

indifférente devant cette situation et de faire en sorte qu'il soit mis fin immédiatement à toute forme de violation des droits de l'homme au Timor oriental.

Sans paix, toutefois, des conditions solides et durables propices à un retour à la normale n'existeront pas. Et la paix, comme le démontre la persistance inattendue et tenace des combats, ne sera pas possible en l'absence d'un règlement respectant pleinement les intérêts de la population du Timor oriental, nécessité que la France a dûment rappelée hier dans l'intervention qu'elle a faite au nom des 12 membres de la Communauté européenne. A ce propos, je voudrais également attirer l'attention de l'Assemblée sur les résolutions récemment adoptées par le Parlement européen et le communiqué final du Comité des ministres du Conseil de l'Europe émis en novembre 1988. Il convient, à cet égard, de mentionner tout spécialement la lettre que Mgr Belo, chef de l'Eglise catholique locale, a adressée au Secrétaire général, le 6 février 1989, pour lui demander de faire en sorte que les habitants du Timor oriental puissent exprimer leur volonté quant à l'avenir politique du territoire, ce qu'ils n'ont pu faire jusqu'à ce jour.

Est-il besoin de dire que le Portugal n'a pas de visées "néo-colonialistes" quelles qu'elles soient à l'égard du Timor oriental. Nous invoquons notre qualité d'autorité administrante dans le seul but de coopérer avec les Nations Unies afin de faire progresser un processus de décolonisation encore incomplet, conformément aux critères et règles fondamentaux et en vertu de nos impératifs moraux, historiques et constitutionnels.

Dans l'intervention qu'il a faite, hier, le Ministre des affaires étrangères de la France a mentionné d'autres graves conflits régionaux qui, malheureusement, persistent. La poursuite du conflit en Afghanistan, la guerre fratricide au Cambodge, la tension persistante dans la péninsule coréenne et les événements graves qui se sont produits en Chine le printemps dernier ne sauraient laisser indifférente la communauté internationale. Je pense également ici à l'instabilité qui prévaut au Moyen-Orient, et j'applaudis aux efforts qui sont actuellement faits pour instaurer la paix dans la région, notamment ceux du Président Moubarak. Qu'il me soit permis de souligner la détermination de mon pays à contribuer par tous les moyens possibles à la solution de ces problèmes.

Malheureusement, ne n'est pas seulement dans des situations de conflit armé qu'apparaissent à l'évidence des violations des principes les plus fondamentaux relatifs aux droits de l'homme. La discussion sereine à l'Assemblée ou à la

M. Pinheiro (Portugal)

Commission des droits de l'homme à Genève portant sur les violations les plus flagrantes doit être perçue comme un effort constructif de la communauté internationale pour redresser les violations en appuyant les gouvernements qui ont manifesté leurs préoccupations à cet égard ou en relevant les cas extrêmes de mépris flagrant des obligations internationales. Les tendances internationales dans ce domaine sont franchement positives, qu'il s'agisse de la force grandissante de l'opinion publique ou de la coopération des Etats avec les diverses institutions socio-économiques concernées. Les progrès enregistrés au cours de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe en est un bon exemple. C'est dans ce contexte que mon pays voit avec inquiétude certaines décisions récentes qui sapent l'efficacité de la Commission des droits de l'homme à Genève sous prétexte d'assurer une meilleure répartition géographique de ses membres. Tout aussi négative est la tendance, qui se manifeste depuis peu, à une réaction de bloc contre les critiques ou les discussions portant sur un Etat d'une région géographique ou d'un groupe régional donné. Ces initiatives ou ces réactions ne favorisent pas un plus grand respect des droits de l'homme; tous les Etats doivent en être conscients lorsqu'ils les appuient.

M. Pinheiro (Portugal)

Je réitère mon appel afin que cette question, fondamentale pour la communauté internationale, fasse l'objet d'un débat rationnel destiné à améliorer les organes qui s'en occupent et à assurer ainsi une assistance accrue aux individus placés sous leur protection.

Tout en reconnaissant des différences sociales et culturelles profondes entre Etats Membres et les circonstances diverses qui les affectent, je suis persuadé que tous les gouvernements partagent l'aspiration commune d'établir des conditions propices à l'élimination de la peine de mort.

Le Portugal, premier Etat à abolir ce châtement, en 1867, ne saurait manquer d'appuyer l'initiative prise récemment par la République fédérale d'Allemagne quant à l'adoption d'un protocole facultatif annexé au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, en vue d'abolir la peine de mort. Nous demandons à tous les Etats qui recourent à cette forme de châtement mais qui préféreraient certainement qu'il y soit mis fin, de permettre que ce protocole soit mis en vigueur.

Me tournant maintenant vers la situation économique internationale, je voudrais appuyer la déclaration faite par le Président de la Communauté européenne. En 1992 la Communauté achèvera un vaste processus d'intégration économique. Je tiens à réaffirmer que l'objet de cette intégration n'est pas de créer une entité isolée, mais de faire naître une Europe plus prospère et par conséquent plus ouverte à la coopération avec d'autres régions.

En cette fin de décennie, une importance particulière s'attache aux progrès réalisés dans les négociations commerciales multilatérales des négociations de l'Uruguay qui devraient mener à élargir l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Selon nous, l'intégration de nouvelles régions devrait être harmonieuse, disciplinée et fondée sur des règles propres à assurer une concurrence juste et égale, donnant des garanties déterminées dans certains secteurs, tels que les textiles et les vêtements.

Il appartient aux fonctionnaires responsables de contribuer utilement à consolider les bases de l'économie mondiale au siècle prochain. Le réalisme politique qui marque aujourd'hui les relations internationales, la capacité de dialogue et l'ouverture ménagée entre les pays développés et les pays en développement constitueront des facteurs décisifs dans l'établissement de buts réalistes et l'obtention de résultats concrets.

M. Pinheiro (Portugal)

Pour ce qui est des problèmes de l'environnement, je commencerai par affirmer que leur solution ne doit pas être considérée comme la priorité des seuls pays industrialisés. Reconnaissant que ces derniers possèdent aujourd'hui les moyens de résoudre certaines des questions dont ils portent la responsabilité, la protection de l'environnement et la solution des questions écologiques devraient se concevoir comme l'une des préoccupations principales de toute l'humanité.

Seule une politique entreprise à l'échelle mondiale par la communauté internationale tout entière pourrait combattre efficacement la détérioration croissante de l'écologie. La disparition de vastes étendues de forêts, notamment la jungle amazonienne, menace aujourd'hui tout l'équilibre écologique terrestre.

Le Portugal estime qu'il est urgent, pour mettre fin à la dégradation inquiétante des forêts tropicales, de trouver des solutions appropriées en mobilisant les ressources internationales en coopération avec les efforts entrepris par le Brésil, la Malaisie et d'autres Etats intéressés.

La Conférence sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir en 1992, doit s'efforcer de définir des moyens efficaces pour faire face à une situation qu'on ne peut qualifier que de dramatique.

Dans cette lutte qui nous affecte tous, il ne faut pas ménager les efforts pour établir des modèles soutenus de développement propres à assurer la croissance économique sans pour autant détruire l'environnement.

Prenant pour point de départ ces deux prémisses, à savoir la nature universelle des problèmes écologiques et la nécessité d'assurer la croissance économique sans nuire à l'environnement, cette organisation, que ce soit par ses institutions, y compris ses institutions spécialisées, ou dans ses réunions plénières, devrait se saisir d'urgence de la nécessité d'établir des politiques cohérentes visant à protéger l'environnement et à résoudre les problèmes actuels.

La présente session de l'Assemblée générale se déroule dans un climat marqué par des progrès considérables dans la situation politique internationale, surtout dans les relations Est-Ouest, ouvrant de nouvelles perspectives dans le domaine important du contrôle des armements et du désarmement.

Depuis la signature du Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire (FNI), traité qui, pour la première fois dans l'histoire, n'a pas été limité simplement à une réduction d'armes mortelles, mais qui tendrait à éliminer un grand nombre, des signes de plus en plus nombreux ont montré que de nouvelles mesures plus décisives dans ce domaine pourraient être imminentes.

M. Pinheiro (Portugal)

Il semble que ce progrès s'accompagne d'une prise de conscience générale du fait que les véritables bases de la paix et de la sécurité internationales sont l'équilibre, la stabilité et la confiance mutuelle, de même que le respect de la primauté du droit et des droits et libertés de l'individu.

En saluant les efforts des Etats-Unis et de l'Union soviétique, qui ont permis de faire naître un nouvel esprit dans les relations Est-Ouest, je dois réaffirmer notre conviction profonde que tout progrès dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement doit s'accompagner d'événements concomitants dans le domaine fondamental de la démocratisation politique et économique et du respect des droits de l'homme. La solution de ces problèmes doit s'accompagner du sentiment accru que d'immenses progrès techniques doivent tendre à corriger les asymétries qui marquent aujourd'hui notre monde.

En conclusion, il est opportun de rappeler le rôle considérable qui, à notre avis, a été joué par les opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans ce climat de détente. Nous pouvons donc considérer que ces opérations constituent aujourd'hui l'un des grands succès de notre organisation, tout au moins à l'échelle globale. Leur efficacité doit être renforcée et il conviendrait à cette fin de réexaminer leur mode de fonctionnement.

Mon pays réitère avec satisfaction sa confiance dans les Nations Unies en tant qu'instance multilatérale privilégiée pour la poursuite des objectifs du développement et de la consolidation de la sécurité et de la paix universelle qui, après tout, en constituent la raison d'être.

M. MALMIERCA PEOLI (Cuba) (interprétation de l'espagnol) : Qu'il me soit permis tout d'abord, au nom du peuple et du Gouvernement de la République de Cuba et au mien, d'exprimer nos félicitations les plus sincères au major général Joseph M. Garba, illustre fils du peuple frère du Nigéria, à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Dès le début, nous voudrions aussi dire combien nous avons apprécié la manière remarquable dont M. Dante Caputo, homme politique et homme d'Etat latino-américain éminent, s'est acquitté de sa tâche en tant que président de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Au cours de cette quarante-troisième session, nous avons salué avec satisfaction et espoir les accords de désarmement conclus entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, accords qui, sans aucun doute, ont ouvert la voie à un

M. Malmierca Peoli (Cuba)

relâchement des tensions, à une inversion de la course aux armements et à la disparition de la menace de guerre. Nous ne saurions oublier l'influence dans ce domaine de la politique de paix de l'Union soviétique.

Cet espoir de paix est encore faible et il reste à affermir ces premiers pas. L'arsenal nucléaire est pratiquement intact. Les Etats-Unis et certains de leurs alliés voudraient moderniser le leur et ont déclaré que la stratégie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devrait être maintenue. Le budget militaire nord-américain n'a pas subi de réductions.

Par conséquent, nous ne devons pas nous y tromper ni nourrir d'illusions selon lesquelles les tensions auraient disparu de la scène internationale. La route à parcourir est difficile. Nous y voyons cependant certaines raisons d'espérer, à moins que le Gouvernement des Etats-Unis ne se laisse entraîner par l'idée dangereuse qu'il affectionne, suivant laquelle le socialisme peut se désintégrer de l'intérieur, et qu'il n'adopte une politique d'arrogance et de domination.

Le Gouvernement de Cuba appuie fermement une politique de paix et ne ménagera aucun effort pour que ce processus, qui est d'une importance primordiale pour l'humanité, devienne irréversible.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Cuba appuie fermement la politique de paix et ne ménagera aucun effort pour contribuer à rendre irréversible ce processus qui est si important pour l'humanité.

D'autre part, l'idée fondamentale qui sous-tend les positions des Etats-Unis est que la paix entre les grandes puissances et la détente entre les blocs leur permettront de continuer leur politique d'oppression et de menace contre les pays révolutionnaires progressistes et indépendants du tiers monde. En conséquence, il ne faut pas voir la paix exclusivement dans le contexte du niveau d'affrontement entre les grandes puissances. La paix à laquelle nous aspirons, nous, pays non alignés et en développement, nous qui n'avons pas d'armes nucléaires mais qui avons à notre portée l'immense pouvoir des armes morales, cette paix universelle digne, juste et durable, exige que nos pays du monde sous-développé bénéficient également du climat de détente.

Comme l'a dit le Premier Vice-Président du Conseil d'Etat et le Ministre de la République de Cuba, le général de l'armée Raúl Castro, devant la neuvième Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés :

"La sécurité et la paix des riches ne sont pas celles pour lesquelles nous luttons nous, pays pauvres. Nous voulons une paix avec la souveraineté, avec l'indépendance, avec la dignité, avec la justice, avec le développement. Nous voulons une paix réellement universelle qui exclut l'ingérence et l'agression." Nous ne pouvons concevoir - et encore moins accepter - que les Etats-Unis, tout en conversant et en négociant avec l'Union soviétique en quête d'accords qui puissent contribuer à la cause du désarmement, de la sécurité internationale et de la paix, continuent d'appliquer leurs politiques et de perpétrer leurs actes hostiles contre les pays indépendants et progressistes dans différentes régions du monde.

L'exemple le plus clair qui traduit l'arrogance avec laquelle l'empire conçoit la paix avec les petits Etats - la paix avec des serres, sans doute - est la situation au Panama.

Comme l'a toujours dit Cuba jusqu'ici, les campagnes de provocation constantes qui, jour et nuit, sont orchestrées contre le Panama, plus que contre une personne ou un fait, visent à créer l'atmosphère qui leur permettra de ne pas respecter les Traités Torrijos-Carter, qui donneront au Panama la pleine souveraineté sur le Canal et signifieront le démantèlement des bases militaires des Etats-Unis dans la zone du Canal à la fin de ce siècle.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

La neuvième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés a exprimé sa préoccupation à l'égard de l'augmentation des troupes des Etats-Unis au Panama et à l'égard des manoeuvres continues réalisées sur le territoire panaméen, qui créent une situation de tension qui pourrait provoquer un conflit grave.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé à Belgrade leur solidarité avec le peuple du Panama dans sa lutte visant à renforcer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays. Ils ont exigé le plein respect de la lettre et de l'esprit des Traités sur le canal de Panama de 1977 et ont rejeté toute action susceptible de constituer une violation ou une altération de la validité et de la vigueur des Traités, et ont lancé un appel aux Etats-Unis pour qu'ils s'abstiennent d'adopter toute mesure ou action qui pourrait empêcher la pleine application des Traités. Ils ont déploré les mesures de coercition économique imposées à la République du Panama et ont demandé leur annulation immédiate.

La solidarité de la communauté internationale est indispensable pour le peuple panaméen héroïque et digne, pour éviter que la menace qui pèse aujourd'hui sur ce pays ne deviennent une réalité.

Notre région offre également un autre exemple de tensions non encore résolues. Le conflit centre-américain - qui dure déjà depuis plusieurs années - aujourd'hui, point de convergence des efforts réalisés par la volonté politique des peuples et des gouvernements latino-américains, a vu des résultats importants dans les accords de Tela. Nous nourrissons l'espoir que ces efforts sérieux de négociation mettront fin à la politique d'ingérence du Gouvernement des Etats-Unis qui, après avoir, pendant des années, soutenu avec un grand appui financier les bandes somosistes qui opéraient contre le Nicaragua et dont la désintégration a été légalement décidée, encourage et finance maintenant de façon insolente et ouverte l'opposition dans ce pays dans le but de saboter les volontés légitimes et d'obtenir un succès électoral qui serve ses intérêts.

Nous saluons la sérénité et la fermeté du Gouvernement sandiniste dans sa recherche d'une solution juste et honorable à ce conflit dans lequel bon nombre de ses meilleurs fils sont tombés pour défendre la souveraineté et l'indépendance nationales. Dans cette partie de ce processus de négociation centre-américain s'inscrivent également les efforts déployés pour trouver une solution politique

M. Malmierca Peoli (Cuba)

négociée en El Salvador, où l'acceptation des accords de Tela par les deux parties concernées par le conflit nous permet d'espérer une issue honorable pour ce peuple qui souffre les horreurs d'une répression terrible qui a fait des milliers et des milliers de victimes et qui est pour ce pays la scène d'une formidable lutte armée menée par les meilleurs fils de ce peuple. Nous appuyons les positions justes du Frente Farabundo Marti de Liberación Nacional et du Oriente Democratico Revolucionario, qui ont fait preuve de leur prédisposition constructive à la négociation et au dialogue.

Nous exprimons notre solidarité à la juste exigence du peuple et du Gouvernement de l'Argentine, qui veulent recouvrer leur souveraineté sur les îles Malvinas.

Nous appuyons également la revendication de la Bolivie qui réclame une sortie directe et utile sur la mer.

Le conflit entre l'Iran et l'Iraq qui a, pendant des années, fait peser sur ces deux pays non alignés une guerre cruelle, qui n'aurait jamais dû commencer, s'engage aujourd'hui sur la voie de la négociation. Les hostilités ont cessé, mais on n'a pas encore mis en application une partie des éléments de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, propres à instaurer une paix juste et durable pour ces peuples. Cette paix nécessaire et permanente n'est pas favorisée par la présence impérialiste dans le Golfe, dont les forces navales indûment déployées constituent une menace à la sécurité et à l'indépendance des Etats de la région.

Dans le Sud-Ouest asiatique, la signature des Accords de Genève n'a pas empêché une partie de continuer de prétendre d'imposer - avec l'aide et l'appui du Gouvernement américain - une solution militaire contraire à l'esprit et à la lettre des Accords de Genève. Cuba appuie la politique de réconciliation nationale que mène avec souplesse et persistance le Gouvernement de la République de l'Afghanistan.

La conclusion du retrait des combattants vietnamiens du Cambodge est une contribution importante à la solution politique du conflit cambodgien, encore que malheureusement, la récente réunion de Paris ne se soit pas traduite par des accords immédiats.

Au Moyen-Orient la situation s'aggrave et on a pas encore réussi à obtenir de toutes les parties qu'elles s'accordent pour convoquer et tenir une conférence de

M. Malmierca Peoli (Cuba)

paix internationale, que nous estimons être une voie utile pour la solution du conflit, avec la participation de toutes les parties sur un pied d'égalité, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), représentant unique et légitime du peuple palestinien, dont notre gouvernement appuie sans réserve le droit à l'indépendance et à un Etat national. L'intifada, l'insurrection héroïque du peuple palestinien contre les excès du sionisme, mérite le respect et la reconnaissance de la communauté internationale. Cuba réitère et condamne les actions d'Israël et de son allié stratégique les Etats-Unis, et exprime sa conviction que la solution du conflit du Moyen-Orient passe obligatoirement par la solution du problème palestinien.

Nous appuyons la juste cause du peuple du Liban dans sa lutte pour l'unité nationale et pour son intégrité territoriale.

Nous réitérons notre appui aux droits légitimes du peuple de Chypre à la préservation de son unité nationale, de son indépendance, de sa souveraineté et de son statut de non-aligné. Nous estimons que l'initiative visant à convoquer une conférence internationale sur Chypre sous les auspices des Nations Unies est positive.

Nous voudrions exprimer notre appui à la politique juste de la République populaire démocratique de Corée, qui cherche à obtenir la réunification pacifique du pays et le retrait total des troupes américaines d'occupation basées dans le sud de la péninsule. Nous sommes persuadés que bientôt nous pourrions accueillir aux Nations Unies une délégation de la Corée unifiée.

Nous appuyons la création d'un Etat sahraoui indépendant et souverain et le retrait de l'Administration marocaine et de ses troupes du territoire du Sahara occidental.

Nous réitérons notre appui à Madagascar pour la restitution de ses droits sur les îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, et l'aspiration des Comores de recouvrer leur souveraineté sur Mayotte.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Des progrès significatifs ont été enregistrés dans le cône sud de l'Afrique depuis décembre dernier lorsqu'ont été signés, aux Nations Unies, des accords quadripartites qui ont précédé la mise en oeuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Le processus long et complexe de négociations qui a abouti à la signature des accords tripartites est sans aucun doute la preuve qu'il est possible de négocier avec sérieux, en respectant les intérêts légitimes de toutes les parties. Cuba, comme l'a dit notre président, M. Fidel Castro, a négocié avec sérieux et s'acquitte également avec sérieux des engagements contractés.

Le 22 septembre 1989, un total de 20 666 combattants sont rentrés victorieux dans leur patrie, conformément au calendrier prévu et sous le contrôle de la Mission de vérification des Nations Unies.

Conformément à la décision adoptée au neuvième Sommet de la Conférence des pays non alignés qui s'est tenue récemment à Belgrade, il incombe à l'Organisation des Nations Unies d'assumer la haute et délicate responsabilité de veiller à l'application des dispositions de la résolution 435 (1978) et de garantir au peuple namibien et à son représentant légitime, la SWAPO, la possibilité de s'exprimer sans obstacle au cours d'élections libres et souveraines - élections prévues pour novembre prochain.

Cuba se rallie aux pays non alignés et aux peuples dignes de la planète pour exiger que cesse immédiatement toute ingérence des forces du pouvoir colonial en Namibie.

Le neuvième Sommet des pays non alignés a élevé la voix pour dénoncer l'intransigeance du régime raciste d'apartheid, qui se manifeste par une répression continue à l'intérieur. La Conférence souligne que l'apartheid ne peut être réformé mais doit être éliminé, par la suppression complète de son système criminel. La Conférence a également invité les Nations Unies à adopter des mesures efficaces conformes au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Cuba souscrit totalement aux justes demandes du Mouvement des pays non alignés.

Il convient également d'adopter toutes les mesures nécessaires afin d'éviter les fraudes lors des prochaines élections. Les menaces et agressions contre la population namibienne doivent cesser. Il convient de dissoudre immédiatement les forces militaires racistes Koevoet qui ont été incorporées à la police namibienne. Les électeurs doivent voter là où ils sont enregistrés. Le secret du vote doit

M. Malmierca Peoli (Cuba)

être respecté. Les électeurs analphabètes doivent avoir la possibilité de désigner des personnes pour les aider et les votes doivent être comptés dans les districts et non pas dans la capitale.

L'assemblée ainsi élue devra avoir pleins pouvoirs et ne devra pas être assujettie à l'Administrateur lors des décisions qu'elle devra prendre pour accéder à l'indépendance, même si tel est le désir du représentant du régime raciste d'Afrique du Sud.

Nous notons avec satisfaction que le climat d'agression et de menace dirigé contre l'Ethiopie commence à disparaître. Ainsi, les conditions qui, il y a plus de 10 ans, et à la demande du Gouvernement éthiopien, rendaient nécessaire la présence de combattants internationalistes cubains afin d'aider le pays à repousser les agressions extérieures, ont disparu. C'est pourquoi les combattants cubains, qui formaient un contingent réduit stationné en Ethiopie, sont rentrés en septembre. Cuba a ainsi prouvé une fois de plus sa solidarité envers les peuples tout en contribuant à la paix internationale.

Avec l'indépendance de la Namibie et son entrée sur la scène internationale et dans la communauté des nations, la lutte contre le colonialisme aura remporté une grande victoire. Nous ne devrions toutefois pas être totalement satisfaits; en effet, plus de 20 territoires avec une population de quelques millions d'habitants vivent toujours sous domination coloniale.

Le peuple de Porto Rico vit toujours sous la botte étrangère subissant l'occupation militaire des Etats-Unis depuis près de 100 ans. Tout le monde sait que le prétendu référendum que cherche à organiser l'Administration américaine pour décider de l'avenir du territoire n'est qu'une tentative visant à faire de Porto Rico un nouvel état américain et à l'incorporer dans l'union.

C'est pourquoi le Comité spécial des Nations Unies pour la décolonisation a non seulement réaffirmé le droit du peuple de Boriquen à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, mais a également exprimé l'espoir ainsi que celui de la communauté internationale que lors de toutes consultations, le peuple de Porto Rico pourra exercer sans entrave son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, avec la reconnaissance expresse de sa souveraineté et de sa pleine égalité politique, selon les dispositions de la résolution 1514 (XV).

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Cuba, avec les autres pays non alignés, estime qu'il faut entreprendre des efforts afin de mettre un terme, à la fin de ce siècle, à toutes les situations coloniales existantes.

Les problèmes issus de la croissance continue du marché de consommation de la drogue, surtout aux Etats-Unis, et l'accroissement de la production et du trafic qui en résulte, sont de plus en plus graves. Il convient d'affronter cette situation résolument. La lutte contre la production et le trafic de la drogue doit être liée à la lutte contre la consommation et le marché de la drogue qui, rien qu'aux Etats-Unis, représente un revenu annuel de plus de 150 milliards de dollars.

Cuba comme toujours, est disposé à jouer le rôle qui lui revient dans cette affaire.

L'un des aspects qui méritent notre attention immédiate est la menace qui plane sur la sécurité mondiale à la suite de la situation économique internationale. Nous répétons que, bien que les mesures prises dans le domaine du désarmement et le climat de détente qui suit la résolution de certains conflits, ainsi que les relations entre les grandes puissances soient encourageants, ces progrès n'ont pas amené de solution au problème du sous-développement ou à la crise économique qui afflige le tiers monde. Nous ne pourrions pas nous acheminer vers un système de sécurité véritable aussi longtemps que l'écart, déjà profond entre les pays développés et la partie sous-développée du monde, qui souffre de plus en plus du retard, de la misère et du sous-développement, continuera de se creuser. Il faut reprendre l'étude de ces questions et trouver une solution durable si nous voulons vivre dans un monde de paix véritable et de sécurité.

Le tableau encourageant des résultats économiques obtenus dans les pays industrialisés en 1988 est bien différent de la situation de crise qui persiste dans les économies des pays en développement. Les études des Nations Unies elles-mêmes indiquent que le revenu moyen par habitant des pays industrialisés est 50 fois supérieur à celui des pays les moins avancés et que la simple croissance annuelle des pays les plus riches est du même ordre de grandeur que le revenu annuel total par habitant dans les pays les plus pauvres, qui est d'environ 300 dollars.

De quelle paix peut-on parler dans ces conditions de déséquilibre sans solution apparente, alors que les pauvres ajoutent à l'opulence des riches? Si la paix n'est pas liée au développement, la pauvreté, l'inégalité et la violence ne disparaîtront pas.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Les phénomènes qui continuent à caractériser les relations économiques internationales et à perpétuer cette situation injuste, phénomènes particulièrement visibles dans les pays du tiers monde en ce qui concerne une dette extérieure irremboursable, sont bien connus : il s'agit du protectionnisme, des difficultés d'accès aux marchés, de la détérioration des termes de l'échange, du dumping, de la réduction du financement, des taux d'intérêts élevés, des mesures économiques coercitives, de l'instabilité internationale monétaire et financière et de la dette extérieure. Tout cela a provoqué au cours des dernières années un transfert net de ressources des pays en développement vers les pays industrialisés, ce qui contribue non seulement au pillage continu qui s'oppose à la croissance et au développement, mais constitue également une nouvelle forme de colonialisme économique. Il suffit de donner en exemple le transfert de ressources des pays d'Amérique latine vers leur créanciers, qui au cours de ces dernières années, s'est élevé à 179 milliards de dollars. Cela représente 4 % de leur produit intérieur brut annuel, un chiffre qui dépasse et de loin, le transfert net de ressources auquel l'Allemagne a dû se soumettre après sa défaite lors de la première guerre mondiale.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

Le problème particulier de la dette extérieure a suscité une grande attention. Et pourtant on n'a toujours pas pris les mesures nécessaires pour le résoudre. Les solutions proposées - la plupart du temps par les pays créanciers et sur le principe d'une renégociation cas par cas - n'ont fait qu'aggraver encore la situation économique des pays débiteurs. Toutefois, leur principal objectif, qui était d'éviter aux banques créancières de lourdes pertes imminentes, a été réalisé. En échange, les pays débiteurs, eux, deviennent insolvables, ce qui prolonge leur stagnation et, partant, entraîne des coûts économiques et sociaux conduisant à de graves troubles politiques et à des centaines de pertes humaines.

Les propositions formulées aux Nations Unies et en dehors, basées sur une réduction du montant de la dette, sous-entendent que la dette, dans son montant actuel, ne pourra pas être remboursée. L'expérience de toutes ces années ne fait que confirmer que la véritable solution du problème de la dette implique l'annulation pure et simple de cette dernière et la mise en place d'un nouvel ordre économique international éliminant les causes premières de cette triste situation. Les propositions formulées ne seraient qu'un palliatif si les réductions atteignaient des niveaux substantiels - fixées à 50 % au moins par les spécialistes du Système économique latino-américain (SELA) -, si l'on imposait des plafonds aux taux d'intérêts et si l'on arrêtait un cadre général d'application pour tous les débiteurs sans exception.

Tant que l'on voudra résoudre le problème en négociant au cas par cas, l'échec est certain. Nous appuyerions à cet égard les efforts que pourraient faire les Nations Unies pour favoriser un dialogue politique authentique entre pays débiteurs et créanciers.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale convoquée pour le printemps de 1990 et son processus préparatoire seront l'occasion, une fois encore, d'évaluer les défis posés par cette crise permanente du développement à la lumière des nouvelles réalités économiques et sociales du monde.

Nous espérons que la session extraordinaire permettra un dialogue franc et constructif, étant bien entendu que si l'on ne recherche pas des solutions rapides et réalistes, les problèmes dont souffrent de vastes régions du monde menaceront également l'avenir des pays du Nord en y provoquant l'instabilité sociale et politique.

La Stratégie internationale du développement pour les années 90 devra bien entendu être réaliste et envisager des mesures de politique concrètes, avec des

M. Malmierca Peoli (Cuba)

buts et des objectifs définis. Mais plus encore, elle exigera de la part des pays industrialisés une volonté réelle de contribuer sincèrement aux efforts des pays en développement.

La protection de l'environnement est un concept qui doit être clairement défini, car il est étroitement lié aux problèmes du développement, de la protection des ressources naturelles, des relations économiques internationales, de l'extrême pauvreté et de la souveraineté des Etats. C'est un problème qui concerne toutes les nations et dans lequel les activités impérialistes portent une grande responsabilité, les pays capitalistes développés transférant dans nos pays des industries polluantes. Indépendamment des formes que revêt le problème selon les pays, il doit être analysé et faire l'objet de mesures, grâce à la participation de tous les Etats et non pas d'un groupe restreint ou sélectif. Il faut en particulier être bien conscient de son lien étroit avec les problèmes du développement car dans le tiers monde le sous-développement est la principale menace pour l'environnement. Ce sous-développement a ses racines dans le passé colonial qui, entre autres agressions, a signifié la destruction de nos forêts, causant des dommages irréparables à notre environnement.

Les Nations Unies s'affirment de plus en plus comme le forum qui, par excellence, contribue à la solution des innombrables problèmes auxquels nous sommes confrontés. La coopération sans réserve de tous les Etats Membres est nécessaire pour que leur action soit plus efficace encore.

Le rôle unique joué par le Secrétaire général par le biais de ses efforts pour éliminer les foyers de conflit lui a valu la reconnaissance de la communauté internationale tout en soulignant le potentiel que représentait l'Organisation pour intervenir et servir de cadre politique aux négociations entre les parties qui, auparavant, s'affrontaient sur le terrain.

Ce travail doit se poursuivre là où les conditions le permettent, afin que l'on arrive au compromis et à la paix honorable que réclament les peuples.

C'est dans ce contexte positif que s'inscrit le rôle croissant joué par le tiers monde à l'Organisation mondiale. Nul doute qu'aujourd'hui les Nations Unies symbolisent le développement de notre planète depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et depuis la création de l'Organisation jusqu'à nos jours. L'ONU d'aujourd'hui n'est pas et ne peut pas être l'ONU qu'elle était lors de sa création. Nous devons donc nous efforcer d'amorcer un processus soutenu de

M. Malmierca Peoli (Cuba)

démocratisation de ses mécanismes qui répondent aux intérêts de tous les Etats Membres. Cuba a fait connaître sa position sur cette question qui suscite l'intérêt de la communauté internationale.

Pour Cuba, il est clair que l'administration Bush, avec ses activités agressives et hostiles, a entrepris de devenir la huitième administration américaine à ne pas vouloir créer un climat de paix et de bon voisinage avec Cuba.

Cuba sait qu'elle n'est pas seule dans la lutte pour la défense de ses droits, de son indépendance et de sa souveraineté. Nous remercions tous ceux - et ils sont nombreux - qui nous ont manifesté leur solidarité. Nous pensons en particulier à la décision adoptée par les chefs d'Etat ou de gouvernements des pays non alignés lors de la neuvième Conférence au sommet du Mouvement qui a eu lieu récemment à Belgrade. Ils ont condamné les perpétuelles menaces d'agression contre Cuba, la violation de son espace aérien et de ses eaux territoriales, le blocus imposé dans les domaines du crédit, du commerce et des finances, ainsi que les transmissions radio depuis les Etats-Unis et la décision de procéder à des radiodiffusions télévisées à des fins déstabilisatrices en violation du droit international, de la Convention de Nairobi de 1982 notamment.

Nous avons mis en garde les Etats-Unis contre les conséquences de telles radiodiffusions et ils en porteront toute la responsabilité. Cuba ne supportera pas en silence cette agression. Nous réagirons, nous en faisons la promesse du haut de cette tribune.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays non alignés ont réitéré qu'ils appuyaient la juste revendication de Cuba, qui exige la restitution de la base navale de Guantanamo, territoire illégalement occupé par les Etats-Unis. Cuba n'oubliera jamais ces décisions qui devraient être prises en considération par l'Administration américaine lorsque celle-ci arrête sa politique régionale.

L'attitude anticubaine des milieux les plus réactionnaires des bords du Potomac, qui aggrave encore la myopie politique des dirigeants au plus haut niveau de ce pays dont le vain objectif est de saper la révolution cubaine, est telle qu'on est allé jusqu'à envoyer des avions stratégiques en formation de combat en direction de notre pays, dans un simulacre d'invasion aérienne, comme cela a été le cas le 20 mai dernier lorsque des sous-marins se sont approchés de nos côtes pour des raisons obscures, ce qui aurait pu provoquer de graves incidents.

M. Malmierca Peoli (Cuba)

A l'instar de tous les pays épris de paix et bien décidés à réaliser le développement économique et social auquel leurs peuples aspirent, notre désir le plus cher est de consacrer toutes nos ressources à la noble tâche du développement.

Cuba, la révolution cubaine, est une réalité depuis trois décennies. Elle se régénère et se fortifie constamment. Il y a longtemps déjà, notre peuple a décidé de rompre les chaînes de la métropole et du néo-colonialisme, choisissant librement son système économique, politique et social. Aussi notre volonté d'entretenir des relations pacifiques de coopération et d'amitié avec tous les Etats - et cela les Etats-Unis devraient le savoir - est-elle essentiellement basée sur le principe suivant : Cuba est un Etat indépendant, une nation socialiste souveraine, et elle doit être traitée comme telle.

Sir Satcam BOOLELL (Maurice) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis d'adresser à l'Ambassadeur Garba, au nom de ma délégation, mes sincères félicitations à l'occasion de son élection aux hautes fonctions de président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Que cette importante session ait été confiée à un éminent fils de l'Afrique est une source de fierté pour ma délégation et pour l'Afrique tout entière. Il est certain qu'il dirigera nos débats avec autorité et efficacité.

Je voudrais également rendre un sincère hommage à son prédécesseur, S. E. M. Dante Caputo, Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, pour la manière exemplaire dont il a dirigé nos débats au cours d'une année très mouvementée. Je voudrais profiter de cette occasion pour adresser à notre secrétaire général les félicitations de ma délégation pour sa contribution exceptionnelle dans la recherche de la paix et de la stabilité mondiales. Il est parvenu à résoudre un certain nombre de crises régionales et à améliorer les travaux du Secrétariat dans une situation de difficiles contraintes financières. Il peut compter sur notre constant soutien.

Cette année, nous avons vu se consolider des processus de paix. De grands progrès ont marqué les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à moyenne et à plus courte portée, signé par les Etats-Unis et l'Union soviétique, et ratifié en juin 1988, constitue un accord historique parce qu'il est le premier dans l'histoire contemporaine à éliminer toute une catégorie d'armes nucléaires des arsenaux des superpuissances. Dans le domaine du désarmement multilatéral, la Conférence de Paris sur les armes chimiques qui s'est tenue en janvier dernier a apporté son appui et a donné une impulsion à la Conférence de Genève sur le désarmement. Ma délégation attend avec impatience le jour où sera mise en oeuvre une convention efficace et universelle sur les armes chimiques interdisant la fabrication, le stockage et l'utilisation de ces armes.

Ma délégation constate avec satisfaction les progrès réalisés dans les négociations sur les armes classiques en Europe. Des propositions de réductions militaires et de mesures d'instauration de la confiance ont été présentées tant par les groupes de l'Est que de l'Ouest lors de la récente rencontre de Vienne. Il faut espérer que ces négociations aboutiront à une réduction effective et concrète des forces armées et des armes classiques dans cette région.

Sir Satcam Boolell (Maurice)

Notre souci de paix doit se situer à l'échelle mondiale. Nous devons mettre à profit les nouveaux rapports entre Washington et Moscou pour éliminer tout domaine de tension et d'affrontement, où qu'il se trouve.

Il est grand temps que les Etats du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien amorcent le processus de démilitarisation de cet océan en demandant la convocation, en 1990 au plus tard, de la conférence qui se fait attendre depuis trop longtemps, avec la participation active de tous les membres permanents du Conseil de sécurité et des principales puissances maritimes.

Comme l'Assemblée le sait, le Gouvernement et le peuple de Maurice n'acceptent pas qu'une partie importante de leur territoire ait été amputée par l'ancienne puissance coloniale au mépris des résolutions 1514 (XV) et 2066 (XX) de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le démembrement du territoire mauricien constitue un affront inacceptable à notre souveraineté. Maurice ne pourra garder le silence tant que l'on ne nous aura pas restitué Diego Garcia, l'archipel des Chagos et les îles Tromelin. Notre revendication est juste et légitime. Nous avons le soutien total de l'Organisation de l'unité africaine et du Mouvement des pays non alignés. Nous adressons un appel à la communauté internationale et à tous les pays épris de paix pour qu'ils nous aident à recouvrer nos territoires. Nos îles ne devraient pas servir de base nucléaire ni constituer une menace à notre propre sécurité et à celle de tous les Etats du littoral et de l'arrière-pays de la région.

Il convient d'examiner et de traiter avec soin la situation politique actuelle en Afrique du Sud. Nous reconnaissons tous que l'apartheid est la cause profonde du conflit dans la région, et nous avons à maintes reprises demandé son élimination totale. Il est satisfaisant de constater que de nombreux hommes d'Etat parmi les plus expérimentés d'Afrique ont noué des contacts avec le Gouvernement sud-africain dans un esprit réel de dialogue afin d'inciter le Gouvernement sud-africain à effectuer les changements nécessaires à la satisfaction de tous.

Nous espérons ardemment que les changements promis par le nouveau Gouvernement sud-africain sont authentiques et qu'il procédera bientôt à l'élimination totale de l'apartheid et à l'établissement d'une société libre, unie et démocratique basée sur le suffrage universel.

Sir Satcam Boolell (Maurice)

Nous ne saurions accepter qu'un dirigeant de l'envergure de Nelson Mandela soit éternellement assigné à résidence tout simplement parce qu'il a osé s'élever contre l'apartheid. Nous réclamons sa libération immédiate de même que celle de tous les prisonniers politiques. La suppression de toutes les restrictions politiques, le retrait des troupes des townships, la levée de l'état d'urgence et la cessation de tous les procès politiques ne peuvent que contribuer à créer un climat de confiance qui permettra la poursuite d'un dialogue authentique et substantiel entre le Gouvernement sud-africain et son peuple. L'ouverture du dialogue avec l'African National Congress de l'Afrique du Sud sera le gage de la sincérité du nouveau Gouvernement sud-africain.

La libération de la Namibie est une cause qui nous tient à coeur. Maurice a toujours appuyé avec fermeté la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et sa réaffirmation cette année dans la résolution 632 (1989), de même que le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Le Groupe d'assistance pour la période de transition (GANUPT) a besoin de tout notre soutien politique et diplomatique pour mener et organiser une transition sans heurts au moyen d'élections libres, sans ingérence ni intimidation. Nous souhaitons à la Namibie et au courageux peuple namibien d'aborder une aube nouvelle et un avenir heureux et prospère.

Avec la solution du problème namibien, on avait espéré que le conflit en Angola ne tarderait pas à prendre fin. Nous notons toutefois à notre vif regret que l'Accord récent de Gbadolite ne s'est pas concrétisé, laissant le peuple angolais plongé dans la guerre.

Nous avons le désir fervent que la paix règne au Mozambique, qui depuis trop longtemps endure des souffrances indicibles. Nous saluons l'initiative du Président Mubarak, Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, de se faire le médiateur dans le conflit tragique qui sépare deux pays africains frères, la Mauritanie et le Sénégal.

Sir Satcam Boolell (Maurice)

Ma délégation s'est félicitée de l'arrêt, l'an dernier, des hostilités entre les Etats frères de l'Iran et de l'Iraq, qui ont accepté l'application de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Nous nous engageons à appuyer les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général pour activer les négociations et nous exhortons les deux parties à coopérer de bonne foi pour parvenir à une entente et à l'instauration d'une paix durable entre les deux pays.

Nous sommes vivement préoccupés par la détérioration de la situation au Moyen-Orient en raison de l'occupation persistante, par Israël, de la Rive occidentale et de la bande de Gaza, ce qui menace gravement la paix et la sécurité internationales. Nous appuyons entièrement la lutte légitime menée par le peuple palestinien et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour recouvrer leur territoire perdu.

L'intifada, qui se poursuit depuis bientôt deux ans, a clairement montré que l'impasse dans laquelle on se trouve au Moyen-Orient ne peut durer éternellement. Israël doit négocier avec l'OLP, unique représentant légitime du peuple palestinien. Toute tentative de mise en place d'une autorité palestinienne locale sur la Rive occidentale est vouée à l'échec.

L'OLP a déclaré avec force qu'elle voulait la paix lors de la réunion, à Alger, du Conseil national palestinien et de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue à Genève l'an dernier; ce qui a amené de nombreux Etats à modifier nettement leur attitude vis-à-vis de l'OLP.

Pour empêcher que le scénario tragique dont le Moyen-Orient est le théâtre ne dégénère en une crise mondiale, la convocation d'une conférence internationale, sous les auspices des Nations Unies et avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'OLP, conformément aux résolutions 242 (1967) et 335 (1973) du Conseil de sécurité, est absolument nécessaire.

Nul ne peut rester insensible à la tragédie dans laquelle le Liban a sombré. Ce genre de tragédie se reproduira tant que toutes les forces étrangères ne se seront pas retirées du pays. La Ligue arabe, le Comité tripartite sur le Liban et la communauté internationale doivent poursuivre leurs efforts afin de rétablir la paix et la sécurité dans ce pays déchiré par la guerre.

Ma délégation déplore également qu'en dépit des aspirations du peuple coréen à la réunification pacifique de sa patrie, la Corée demeure divisée. Cette situation

Sir Satcam Boolell (Maurice)

continue de menacer gravement la paix. Nous nous félicitons des efforts déployés par le peuple coréen pour réunifier sa patrie de manière pacifique, sans aucune ingérence étrangère, par le dialogue et la consultation entre le Nord et le Sud.

La signature de l'Accord de Genève et le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan avaient fait naître l'immense espoir que la paix serait rapidement rétablie dans le pays. Ma délégation note avec regret qu'en raison du non-respect de l'esprit de l'Accord de Genève, cet espoir ne s'est pas réalisé. L'Afghanistan offre le spectacle déchirant de la destruction, d'un million de morts et de cinq millions de réfugiés. L'afflux d'armes de plus en plus meurtrières ne saurait permettre de sortir de l'impasse où s'est engagé le conflit. La guerre civile qui a succédé au retrait des troupes soviétiques et qui dure depuis six mois a montré à l'évidence qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit afghan. Un règlement politique est la seule issue. Nous engageons les Etats-Unis et l'Union soviétique à rapprocher les divers éléments en présence afin de mettre un terme à l'effusion de sang en Afghanistan et de restaurer la paix sous la direction d'un Gouvernement afghan de réconciliation nationale.

Ma délégation se félicite des initiatives prises récemment par les Présidents des cinq pays d'Amérique centrale dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour instaurer la paix et la stabilité dans la région. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une mission des Nations Unies sera envoyée sur place au début de l'année prochaine pour observer le déroulement des élections au Nicaragua.

De même, nous rendons hommage aux efforts inlassables déployés par le Secrétaire général des Nations Unies pour permettre la reprise des entretiens intercommunautaires à Chypre. Nous espérons qu'un règlement permanent et durable pourra être réalisé, à la satisfaction des deux communautés en présence dans l'île.

Nous souhaitons également voir régner la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Le peuple du Cambodge a enduré ces dernières années d'énormes souffrances. La Conférence internationale de Paris n'a pas permis aux parties au conflit d'arriver à l'accord tant souhaité. Nous continuons de penser que toutes les troupes étrangères doivent quitter le Cambodge - et nous nous félicitons à cet égard du retrait des troupes vietnamiennes - et que les Cambodgiens doivent avoir la possibilité de décider de leur destin librement et sans entrave. Le peuple cambodgien doit cependant avoir la garantie que les "champs de la mort" et le génocide qui continuent de hanter sa mémoire ne se reproduiront pas.

Sir Satcam Boolell (Maurice)

Il est incontestable que l'économie des pays industrialisés a progressé régulièrement ces dernières années. Malheureusement, les pays en développement n'ont pas profité de cette croissance. Au contraire, leur économie est en régression. La plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et plusieurs pays d'Asie connaissent actuellement une crise grave et prolongée. Leur situation économique se dégrade, leurs services sociaux se détériorent et leur stabilité politique est menacée. Il est vraisemblable que cette tendance négative continuera d'affecter l'économie mondiale dans les années à venir à moins que des mesures décisives ne soient prises à l'échelle mondiale. L'effet conjugué du problème de la dette et de la pénurie de nouveaux courants de capitaux a encore aggravé la crise économique dans les pays en développement.

La dette des pays africains a considérablement augmenté, passant de 78 milliards de dollars en 1980 à 230 milliards en 1988. Les pays africains sont contraints d'emprunter de plus en plus pour assurer le service de leur dette, se trouvant ainsi confrontés à des difficultés économiques toujours plus graves. Bien que nous apprécions le geste fait par certains pays industrialisés, tels que la France, les Etats-Unis, le Canada, la République fédérale d'Allemagne et d'autres, pour alléger le fardeau de la dette de plusieurs des pays en développement les plus endettés, nous ne pouvons manquer de réaffirmer qu'aussi longtemps que le tiers monde sera confiné dans le rôle de simple fournisseur de matières premières à des prix non rémunérateurs, son avenir continuera d'être sombre, et les fléaux de la pauvreté, de la famine, de la maladie et de l'analphabétisme continueront d'être présents alors même que nous nous apprêtons à entrer dans le XXI^e siècle.

Une redéfinition de la coopération économique s'avère par conséquent essentielle si l'on veut empêcher que la situation ne se détériore davantage. Les relations économiques doivent reposer sur l'égalité, le partenariat et l'interdépendance. Il faut absolument que les prix des produits provenant des pays du tiers monde soient justes et rémunérateurs et que ces produits ne soient pas soumis à toutes sortes de contraintes. Des accords internationaux destinés à stabiliser les prix des produits primaires doivent être négociés et appliqués. Les pays du monde industrialisé, qui possèdent les compétences, les connaissances techniques et les moyens économiques voulus, sont mieux placés que personne pour restructurer leur industrie de façon à ne pas affecter les industries naissantes des pays du tiers monde, faute de quoi celles-ci seraient confrontées à une

Sir Satcam Boolell (Maurice)

concurrence sévère. Seules de telles mesures permettront de réaliser croissance et prospérité. Une telle philosophie de libéralisation serait l'image même de la solidarité internationale et du véritable partenariat. Pour s'attaquer comme il convient à la question brûlante de la dette internationale, il est urgent de relancer le dialogue Nord-Sud et de convoquer, comme l'a proposé la récente conférence au sommet des pays non alignés, la réunion, sous les auspices des Nations Unies, d'une instance appropriée afin d'examiner tous les aspects du problème de la dette extérieure dans le cadre d'un environnement amélioré, propice au développement et à la coopération économique internationale.

Sir Satcam Boolell (Maurice)

Nous sommes très préoccupés par l'état de l'environnement mondial. Le réchauffement de l'atmosphère et l'appauvrissement de la couche d'ozone représentent une menace à l'écosystème qui pourrait affecter l'existence même de l'humanité.

Les pays insulaires déjà exposés aux catastrophes naturelles comme les cyclones et les ouragans font face aujourd'hui à de graves menaces dues à la montée des mers, résultat direct des déséquilibres de l'environnement. En outre, les océans sont pollués par le déversement aveugle de déchets industriels. Si des mesures ne sont pas prises immédiatement pour empêcher l'aggravation de la situation, nous risquons de compromettre une importante source de produits alimentaires et de matières premières.

Tout en nous félicitant des récentes initiatives qui ont été prises sur les questions de l'environnement mondial comme le Protocole de Montréal sur la couche d'ozone et la Convention de La Haye et en prenant acte des mesures positives à l'égard des décharges de déchets toxiques, nous lançons un appel pressant afin que soient prises des mesures correctives en faveur des régions les plus affectées et nous demandons le soutien et la solidarité internationale pour endiguer la pollution de notre environnement. C'est aussi sur le plan national que la protection et la préservation de l'environnement doivent devenir un facteur important dans la conception, l'élaboration et l'exécution de projets et de programmes nouveaux.

Pour terminer, je voudrais parler d'un problème qui a pris des proportions internationales alarmantes. Le trafic de stupéfiants et la toxicomanie, auxquels est étroitement lié le problème du SIDA, constituent déjà un nouveau fléau de l'humanité. Mon gouvernement a adopté des mesures radicales pour lutter contre le trafic de stupéfiants et appuiera toutes les mesures prises sur le plan international à cet effet.

A la veille, ou presque, d'un nouveau millénaire, nous ne doutons pas que la plupart des problèmes mondiaux les plus graves auxquels se heurte l'humanité et notre planète seront traités avec sagesse, imagination et prévoyance dans l'esprit des principes éclairés de la Charte des Nations Unies. Les défis auxquels nous sommes confrontés devraient nous inciter à manifester un esprit de solidarité qui nous permette de faire face à l'avenir dans la confiance et la sérénité.

Sir Satcam Boolell (Maurice)

L'homme a survécu à un grand nombre de guerres et de conflits et je suis certain qu'à l'ère nucléaire, il saura s'armer de courage et d'endurance et mettre à profit l'intelligence dont il est naturellement doté pour tenir en respect la mort et la destruction prématurées. Je conclurai en réaffirmant ma confiance en la volonté et en la capacité de l'homme de survivre et de créer les conditions d'un avenir meilleur.

La séance est levée à 13 h 15.